PICARDIE NATURE

étude et protection PHOQUES

FEVRIER 2007

Etude et protection de la colonie de phoques de la Baie de Somme



Bilan d'activités 2006

Direction Régionale de l'Environnement
PICARDIE

Picardie Nature
BP 835 – 80 008 Amiens Cedex.
Tel : 03.22.97.97.89
Fax : 03.22.92.08.72
Site : www.picardie-nature.org

LE CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE

Bilan d'activités 2006

Février 2007

Suivi et protection de la colonie de phoques de la Baie de Somme

Rédaction : L. Dupuis

Saisie et Mise en page : L. Dupuis

Relecture : F.Delcourt, R.Delcourt, C.Hosten et D.Stacoffe

Photo de couverture : G. Dorémus

Avec le soutien financier :

DIREN (Direction Régionale de l'Environnement)
56, rue Jules Barni
F. 80 040 Amiens Cedex

CONSEIL REGIONAL de Picardie
11, mail Albert premier
F. 80 000 Amiens

Avec le soutien pour l'hébergement du siège de l'association :

Amiens métropole
12 rue Frédéric Petit
F. 80 000 Amiens

Avec le soutien pour l'organisation des soins aux phoques échoués vivants :

Maison de la baie de Somme et de l'Oiseau
F. Lanchères

CHENE (Centre d'Hébergement et d'Etude sur la Nature et de l'Environnement)
Musée de la Nature
F. 76 190 Allouville-Bellefosse

SEA LIFE MARINE PARK
Koning Albert I, Laan 116
B. 8370 Blankenberge

Avec la coopération scientifique de :

Centre de Recherche sur les Mammifères Marins
Avenue Lazaret
F. 17 000 La Rochelle

Laboratoire vétérinaire de la Somme
31, avenue Paul Claudel
80 480 Dury-les-Amiens

Zeehondencreche
Hoofdstraat 56 a
NL. 9968 AG Pieterburen

INTRODUCTION **page 6**

1 – ETUDES / PROTECTION **page 9**

1.1-Suivi de la reproduction page 9
1.1.1 Organisation page 9
1.1.2 Pression d'observation page 11
1.1.3 Effectifs page 12
1.1.4 Reproduction page 13
1.1.5 Zones de stationnement page 13
1.1.6 Dérangements / Interventions page 15
1.1.7 Prospections aériennes page 20

1.2-Suivi régulier de la colonie de phoques page 21
1.2.1 Organisation page 21
1.2.2 Pression d'observation page 22
1.2.3 Effectifs page 22
1.2.4 Effectifs annuels page 23
1.2.5 Zones de stationnement page 24
1.2.6 Dérangements / Interventions page 24

1.3-Suivi de la colonie page 24
1.3.1 Effectifs page 24
1.3.2 Reproduction page 25

1.4-Suivi de l'état sanitaire des animaux page 26

1.5-Reconnaissance individuelle page 26
1.5.1 Les marques naturelles page 26
1.5.2 Les animaux marqués page 26

1.6-Echouages page 28
1.6.1 Les Pinnipèdes page 29
1.6.2 Les Cétacés page 31

1.7- Mise en soins page 31

1.8- Relâcher et Suivis page 35
1.8.1 Suivis de « Jupiter, Neptune, Mars, Uranus et Saturne » page 35
1.8.2 Relâcher d' « Atoum » page 35

1.9- Suivi des phoques en baie d'Authie page 36
1.9.1 Organisation page 36
1.9.2 Pression d'observation page 36
1.9.3 Effectifs page 37
1.9.4 Zones de stationnement page 38

1.10- Contribuer à la connaissance du Phoque veau-marin page 39

2 – SENSIBILISATION **page 40**

2.1- Les animations proposées par le « programme des sorties 100% nature » page 40
2.2- Les animations organisées sur rendez-vous page 40

2.3- Les animations organisées à la Maison de la baie et de l'oiseau page 41
2.4- Information des usagers de la baie page 42
2.5-Documents réalisés page 42

3- COMMUNICATION **page 43**

3.1- Réunions page 43

3.2- Médiatisation page 44

REMERCIEMENTS **page 45**

ANNEXES
Annexe 1 : Bilan financier page 46
Annexe 2 : Les Surveillants page 47
Annexe 3 : Revue de Presse *articles phoques 2006* page 48

INTRODUCTION

Avec un effectif maximum de cent soixante cinq animaux, la colonie de Phoques veaux-marins *Phoca vitulina* de la Baie de Somme rassemble plus de la moitié des effectifs français de cette espèce. Ce site revêt donc une grande importance pour la conservation de ce pinnipède dans notre pays. Rappelons que le Phoque veau-marin est protégé au niveau national (arrêté du 27 juillet 1995), et qu'il est considéré en « danger » dans *l'inventaire de la faune menacée en France.* Sa protection est d'intérêt communautaire et sa présence justifie la désignation de zones spéciales de conservation au titre de *la Directive Habitats-Faune-Flore* de l'Union Européenne du 21 mai 1992.

Depuis 1986, l'association PICARDIE NATURE conduit un programme d'actions visant l'étude et la protection des phoques sur la côte picarde.

A la suite de la création de la Réserve Naturelle, en 1994, les actions de conservation de la colonie de phoques de la baie de Somme ont été incluses dans le plan de gestion de la Réserve Naturelle par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Côte Picarde (SMACOPI), gestionnaire désigné de l'état. De 1994 à 2001, PICARDIE NATURE a ainsi conduit un programme d'étude et de protection des phoques pour le SMACOPI.

En 2002, l'association Picardie Nature a repris la maîtrise d'ouvrage de l'opération, mais le programme proposé a continué de s'inscrire dans le cadre du plan d'action de la Réserve Naturelle 2001-2005. En 2006, ces mêmes actions ont été proposées au renouvellement pour le plan de gestion 2006-2010.

Ce présent rapport fait le bilan des activités réalisées en 2006.

Les objectifs généraux du programme d'actions sont :

Objectifs à long terme :

Il s'agit d'assurer le maintien d'une population viable en supprimant ou en maîtrisant les facteurs menaçants.

Objectifs à court terme :

Il s'agit d'empêcher que des animaux ne fassent l'objet de dérangements trop fréquents et d'actes de braconnage. Il est également primordial que les usagers de l'estuaire comprennent et acceptent l'évolution naturelle de la colonie.

Actions qui entrent dans le cadre du plan de gestion 2006-2010 de la Réserve Naturelle:

Suivre les populations de Phoques veaux marins et de Phoques gris (zones de stationnement, effectifs, fertilité, état sanitaire, animaux marqués).
Contribuer à la connaissance de la biologie du Phoque veau marin et du Phoque gris.
(codes opérations SE 08 et RE 03 du plan de gestion de la Réserve Naturelle)

Suivi Régulier des populations

Il s'agit de :
- connaître les effectifs, le sexe et l'âge ratio des animaux,
- repérer les animaux marqués ou déjà identifiés
- localiser les zones de stationnement,
- effectuer un contrôle visuel de l'état sanitaire des animaux,
- identifier, quantifier les dérangements humains et en mesurer l'impact,
- assurer une surveillance minimale sur le terrain,
- cartographier les principaux chenaux de l'estuaire (sécurité).

Rappelons qu'à marée haute, les phoques se répartissent dans l'estuaire et le long de la côte picarde. A marée descendante, ils se rassemblent sur les bancs de sable qui se découvrent progressivement par la marée. Ces bancs de sable sont alors utilisés pour le repos, l'allaitement et la mue. A marée basse, les phoques se regroupent sur quelques bancs spécifiques, près desquels la profondeur d'eau est assez importante pour fuir en cas de danger.
Les observations et les comptages se font au cours de la marée descendante et basse, en s'approchant avec précaution des sites de repos, à pied ou en zodiac. En juin, juillet et août (période des naissances et d'allaitement), une présence quotidienne est assurée pour la protection et le suivi des animaux.

Repérage des femelles en gestation

Il s'agit de repérer, avant la période de mise-bas, le nombre de femelles en gestation, de les identifier, puis d'estimer des dates de mises bas afin de prévoir l'organisation à mettre en place lors de la surveillance de la colonie durant l'été.

Encadrement des travaux d'étudiants

Il s'agit de faire participer des étudiants aux actions de protection et d'étude de la colonie de Phoques. Certains étudiants prennent les phoques pour thème d'étude.

Il s'agit également d'améliorer les connaissances sur la colonie et d'évaluer le travail de protection effectué en s'appuyant sur des travaux réalisés par des stagiaires. L'autre objectif est de donner la possibilité à des étudiants motivés de travailler sur un animal remarquable.

Coopération scientifique

Il s'agit d'échanger de l'information sur les colonies de Phoques veaux-marins en France ou à l'étranger en vue de progresser dans l'étude et la protection de la colonie de la Baie de Somme.

Réduire les dérangements de la population de Phoques veaux-marins et de Phoques gris au cour de la période critique du cycle annuel.
(code opération GH 26 du plan de gestion de la Réserve Naturelle)

Les mises-bas et l'élevage des jeunes constituent une période difficile pour les Phoques. A la suite de dérangements humains fréquents, les femelles peuvent aller mettre bas dans d'autres sites probablement moins favorables. Elles peuvent également être séparées de leur petit qui, orphelin, ne survivra pas. L'allaitement peut être contrarié et le jeune phoque, sous-alimenté au moment du sevrage, risque de mourir à plus ou moins long terme.

Il s'agit d'assurer une présence sur le terrain pour suivre les femelles en gestation, les mises-bas, l'élevage des petits et intervenir pour limiter les dérangements.

Récupérer les phoques échoués, vivants ou morts, ainsi que les autres mammifères marins.
(code GH 27 du plan de gestion de la Réserve Naturelle)

Il s'agit de coordonner la prise en charge d'un mammifère marin échoué sur le littoral picard. Les animaux morts sont autopsiés, les animaux vivants sont transportés vers un centre de soins.

Actions d'information
(code opération FA 05 du plan de gestion de la Réserve Naturelle)

Il s'agit, par le biais de l'information, de limiter, voire de supprimer les facteurs menaçants d'origine humaine en tentant d'influer sur le comportement des personnes.

Trois publics sont visés :

- Le grand public : il s'agit de le sensibiliser sur la richesse et la fragilité de cet élément du patrimoine que constitue la colonie de Phoques veaux-marins. La colonie de la baie de Somme est la plus importante de France avec près de 60% des effectifs nationaux.
- Le public scolaire : Un travail d'information et de sensibilisation plus poussé doit être réalisé avec le public scolaire en développant différents thèmes liés aux Phoques et à leur environnement (biologie, écologie, histoire de la population, menaces, mesures de protection...).
- Les usagers réguliers de la Baie : Ils doivent être informés, sensibilisés et responsabilisés sur la protection de la colonie.

Actions complémentaires :

Au suivi de la colonie de phoques

Une nouvelle action consiste au suivi individuel par photographie des phoques de la baie de Somme. Ce suivi est basé sur les marques naturelles (forme des tâches sur le pelage) et les marques artificielles (blessures, cicatrices…) que présentent chaque phoque et qui peuvent permettent de le reconnaître individuellement. Il s'agit là de constituer une collection de photos rapprochées d'un maximum d'individus de la colonie.

Aux actions d'information

Afin de sensibiliser au mieux tout type de publics, la réalisation de quelques documents était prévue :

- Le grand public : · La réimpression du dépliant « les phoques de la baie de Somme » en 5 000 exemplaires en français et en anglais.
  · La distribution des fiches techniques, déjà publiées à travers le dossier technique distribué auprès des organismes usagés de la baie en 2002, en format A4 plié en trois, présentées sous la forme de 9 fiches différenciées par activités (bateau moteur, promeneur à pied…).
  · La pose d'un panneau d'informations sur les phoques identique à ceux posés en avril 2004 en baie de Somme, près de la base nautique de Berck au lieu d'observation des phoques.

- Le public scolaire : · Les dossiers pédagogiques à l'attention des écoles primaires (élèves de cycles 2 et 3) et des collèges (élèves de cycles d'adaptation, central et d'orientation) sont des outils appréciés des enseignants.

1 – ETUDES / PROTECTION

1.1-Suivi de la reproduction

Ce suivi s'est déroulé du 18 juin au 09 septembre 2006

1.1.1 Organisation de la surveillance estivale

Les Surveillants

Pour la mise en place de cette « surveillance estivale », une aide bénévole a été sollicitée. Dans un premier temps, des fiches de candidatures ont été largement distribuées : anciens participants, adhérents de Picardie Nature, site Internet de Picardie Nature, Universités, diverses associations (A pas de Loup…), médias (Journal Des Amiénois, France Bleu Picardie, Courrier Picard…).

Le recrutement des surveillants se fait sur différents critères :

- motivation du candidat
- expériences dans le domaine de l'environnement (membre d'associations d'étude et de protection de la nature, écovolontariat…)
- connaissance du milieu marin et des mammifères marins
- connaissance de la baie de Somme
- possession de permis mer
- origine géographique (les personnes demeurant en Picardie sont prioritaires)
- âge : avoir 18 ans minimum
- possession d'un véhicule (sur une équipe de 10 personnes, il faut au minimum 4 voitures pour accéder aux zones de prospection)
- disponibilité (au minimum 1 semaine)
- bénéfice du stage pour son cursus scolaire

Nous nous attachons à constituer des équipes socialement équilibrées: femmes et hommes appartenant à diverses tranches d'âges et diverses catégories socio professionnel. Les surveillants représentent alors un panel de la population française. Il est important pour le grand public de se rendre compte que la protection des phoques concerne chacun d'entre nous, que nous soyons étudiants en biologie, professeur ou retraité. Mais surtout, le vécu de chacun est différent et l'information apportée au grand public n'en est que meilleure.

Une fois sélectionné, le surveillant reçoit un document de présentation des phoques, de l'estuaire et de la Réserve naturelle. Il est alors convié à une réunion de préparation.

La réunion de préparation s'est tenue le samedi 10 juin à l'ancienne école du Hourdel. Les participants ont alors découvert le site et observé les phoques. Puis le diaporama « les phoques de la baie de Somme » leur a été présenté. Ils ont ensuite pris connaissance et signé le règlement intérieur stipulant qu'ils s'engagent à respecter un comportement approprié et des distances d'observations précises (afin de ne pas déranger les phoques), à respecter les règles de sécurité lorsqu'ils sont sur le terrain, à avoir un comportement respectueux envers le grand public et à respecter le matériel mis à leur disposition. Ils se sont alors acquittés des droits de participation s'élevant à 35,00 € par personne.

Sur le terrain, le surveillant dispose d'un t-shirt « surveillance phoque » et d'un badge, qui permet au grand public de l'identifier, d'une longue-vue, d'une paire de jumelles, d'une carte de l'estuaire, des horaires des marées, d'une boussole, de dépliants « les phoques de la baie de Somme » en français et en anglais, qu'il distribue au grand public et d'un carnet dans lequel il note toutes ses observations (effectifs, dérangements, interventions…), qu'il retranscrit sur les fiches d'observations dès son retour au lieu d'hébergement. Chaque soir, toutes les équipes se réunissent et mettent leurs observations en commun.

Les surveillants sont bénévoles, pour faciliter le côté logistique, leur hébergement, leur nourriture et leurs frais de déplacements sur les sites d'observations sont pris en charge par Picardie Nature. Les équipes de terrain sont constituées de 2 personnes et diffèrent chaque jour afin de permettre à tous les surveillants de travailler ensemble. Le fait d'être tous hébergés au même endroit permet un regroupement des surveillants et leur permet d'échanger plus facilement. Le gîte a été choisi en fonction de sa capacité d'accueil mais également pour son calme afin de permettre aux surveillants de se reposer suffisamment pour être 100% disponible lors des séances de terrain: vivacité et bonne humeur sont nécessaires. De plus, cette situation permet aisément d'organiser le co-voiturage pour réaliser les déplacements entre le lieu d'hébergement et le lieu d'action. Une grande partie des surveillants agissent sur le sud de l'estuaire: exposition à Lanchères, balades organisées et points d'observation au Hourdel et équipe terrain au Hourdel. Le choix d'un gite à Saint-Valery-sur-Somme est stratégique pour limiter les déplacements.

A l'issue de sa participation, chaque surveillant reçoit un certificat de stage et le rapport annuel d'activités.

La présence des surveillants est quotidienne de la mi-juin à la mi-septembre à raison de 10 surveillants durant les mois de juillet et août, contre 4 surveillants en juin et septembre.

Cette saison 2006, ce sont 41 écovolontaires et 3 stagiaires qui ont participé à la surveillance estivale, totalisant 641 journées hommes bénévoles.

Les personnes recrutées dans le cadre de la surveillance estivale provenaient de divers horizons géographiques et socio-professionnelles; on note la présence de :

- 34 femmes et 10 hommes;
- 29 étudiants, 14 actifs, et 1 retraité;
- moyenne d'âge de 25,6 ans;
- 16 provenant de la région Picardie, 2 des régions limitrophes (Nord-Pas-de-Calais et Haute normandie), 24 des autres régions métropolitaines et 2 étrangers (Belgique et Suisse)

L'encadrement des surveillants

Les surveillants sont des bénévoles qui sont encadrés durant toute la durée de leur période de participation à la surveillance estivale ; il leur est alors possible de contacter une personne responsable 24h/24. La personne la plus directement joignable fut la salariée de l'association de par sa présence 5 jours sur 7 avec les surveillants. Une personne, salariée le week end, a pris le relais 2 jours sur 7 pour assurer le remplacement de la salariée durant ses repos hebdomadaires. Cela assure donc la présence d'une personne responsable 7 jours/7 et 24h/24 sur qui les surveillants peuvent compter pour tout problème.

L'encadrement des responsables

Les personnes se chargeant du remplacement de la salariée durant ses repos hebdomadaires ont pu compter sur la salariée et le Conseil d'Administration de Picardie Nature. Les membres bénévoles du Conseil d'Administration sont responsables des actions menées par la salariée et engagées par l'association. Ainsi, ils assurent le contrôle financier de l'action Ce sont au total plus de cent heures passées par les responsables de l'action phoque pour le Conseil d'Administration à ce rôle d'encadrement.

La présence sur le terrain des surveillants

Les phoques sont sensibles aux dérangements lorsqu'ils se reposent sur les bancs de sable émergé à marée basse. Ces reposoirs se découvrent 2 à 3 heures après la marée haute et sont à nouveau recouverts par l'eau 2 heures après marée basse. La période sensible s'étend donc sur 5 à 6 heures selon le coefficient de marée. La présence de surveillants sur le terrain va alors dépendre des horaires des marées.

La surveillance à bord d'un zodiac permet de contrôler toute la période sensible de repos des phoques sur le sable. Néanmoins, les sorties zodiac sont tributaires des heures des marées (départ et retour dans le jour) et les conditions météorologiques.

Les surveillances terrestres ne permettent pas, quant à elles, de contrôler toute la période sensible puisque les zones d'observation ne sont accessibles que plus tard et doivent être quittées plus tôt pour des raisons de sécurité. Toutefois, elles ont comme objectif d'intervenir auprès des facteurs dérangeant terrestres, qui sont eux aussi soumis à ce souci d'horaire des marées. Cette surveillance terrestre est donc nécessaire.

Les surveillances ont lieu dès 6 heures du matin et se poursuivent jusqu'à 23 heures, en fonction des horaires des marées.

Les zones contrôlées

Les zones contrôlées correspondent aux zones sensibles, celles-ci correspondent à une zone de 300 mètres autour du groupe de phoques se reposant à marée basse. Cette distance de 300 mètres correspond à la distance en dessous de laquelle les phoques réagissent à tout mouvement extérieur à leur groupe et se déplacent vers l'eau. Elle peut varier en fonction du reposoir utilisé (même banc de sable que l'observateur ou séparé par un chenal) et des conditions météorologiques (force et direction du vent portant les odeurs et les bruits).

Les surveillants se positionnent sur les plages, entre les zones sensibles où se reposent les phoques et les principales voies d'accès touristiques. Le zodiac se place en amont des reposoirs par rapport au courant pour informer les plaisanciers (bateaux, kayaks) à marée descendante.

1.1.2 Pression d'observation en période estivale

Un total de 109 séances d'observation a été réalisé au cours de la période de suivi de la reproduction 2006 qui s'est déroulée du 18 juin au 09 septembre.

Ces 109 séances d'observation représentent la présence sur le terrain d'au moins une personne pendant 652 heures. Cela représente 497 heures de prospections terrestres et 155 heures de prospection maritimes.

Plusieurs personnes pouvant être sur le terrain au même instant en des endroits différents, ces 109 séances d'observations représentent 1111 heures totales de présence sur le terrain, soit 2101 heures cumulées, comme le présente le tableau 1 .

Tableau 1 : Nombre d'heures de terrain par type d'observateurs

	Heures salariés	Heures bénévoles Pic Nat	Heures bénévoles surveillants	Heures bénévoles stagiaires	Total
Heures réelles	99 : 49	44 : 15	680 : 23	286 : 45	1111 : 12
Heures cumulées	99 : 49	58 : 00	1476 : 26	467 : 10	2101 : 25

Lieux d'observation

Les séances d'observation sont réalisées simultanément dans la partie sud de l'estuaire et dans sa partie nord. La conformation de la baie de Somme au cours de l'été 2006 a permis à l'équipe sud de rallier

rapidement et sans obstacle son point d'observation. La présence du chenal de la Somme entre le point d'observation de l'équipe sud et les reposoirs des phoques a permis aux surveillants d'approcher certains phoques à moins de 400 mètres sans les perturber car les animaux se sentaient en sécurité derrière le cours d'eau et a permis une sortie terrain plus longue car le danger induit par le flot était moindre: cette équipe a profité d'une meilleure condition d'observation que les années précédents.

Les surveillants étaient séparés en 6 équipes, à chaque marée basse, en fonction des heures de marées, des coefficients et de la météo :

<u>4 équipes protection & étude</u>

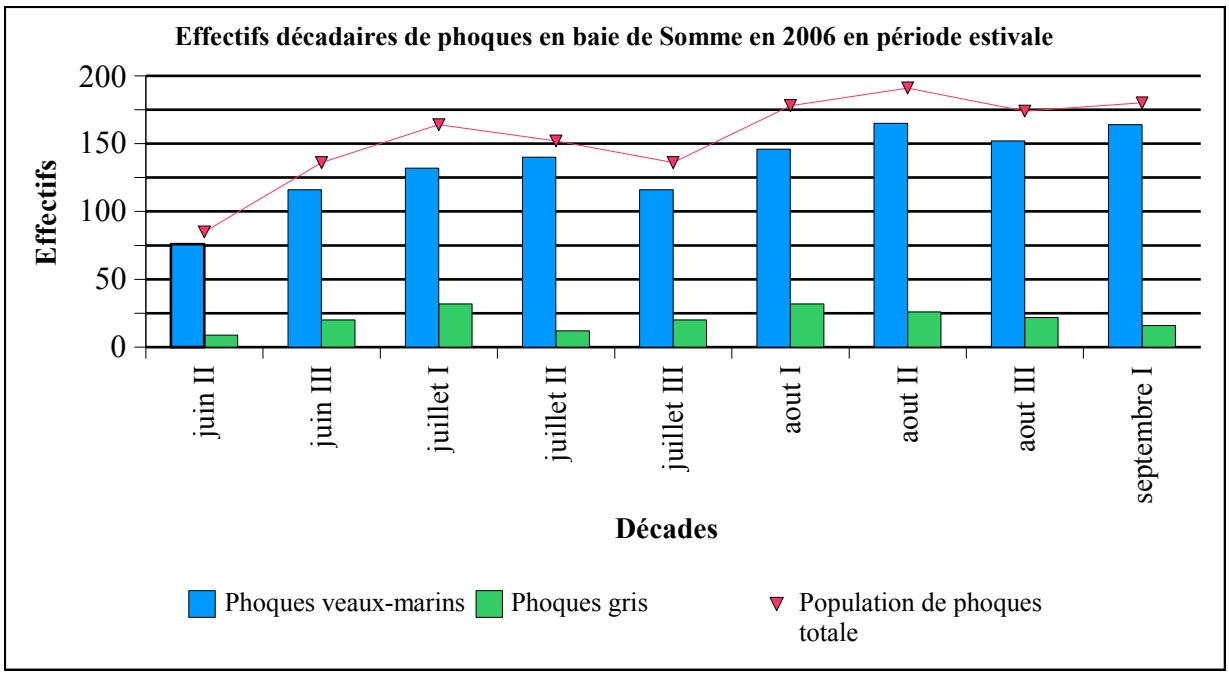
- une équipe « zodiac »
- une équipe « sud » qui se situait sur la plage de La Mollière
- une équipe « réserve » qui se situait sur la plage de La Maye, près des bouées jaunes de délimitation de la Réserve Naturelle
- une équipe « nord » qui se situait dans la Réserve Naturelle face à Brighton

<u>2 équipes protection & sensibilisation</u>

- une équipe « point d'observation » qui se situait au pied du blockhaus, près du Hourdel
- une équipe « sortie » qui servait de guide lors des sorties nature réalisées au Hourdel pour l'observation des phoques

1.1.3 Effectifs en période estivale

Pendant la surveillance estivale, les comptages sont effectués à chaque marée basse, c'est-à-dire une à deux fois par jour. Les surveillants sont postés aux points décrits précédemment et réalisent des comptages de tous les reposoirs qu'ils observent depuis cet endroit. Les comptages sont réalisés à heures fixes de façon à ce que toutes les équipes effectuent les comptages au même moment. Les espèces présentes, leurs effectifs ainsi que la présence de couples mère-petit sont systématiquement relevées. Toutes ces données sont ensuite croisées et permettent de déterminer un effectif total de phoques présents en baie de Somme. Il arrive cependant que les conditions météorologiques ne permettent pas l'observation (brume trop épaisse, pluie importante…).



Graphique 2 : Effectifs maxima décadaires de phoques en baie de Somme, du 18/06 au 10/09/2005

Sur le graphique 2 qui présente les effectifs maximums de phoques observés par décades durant la surveillance estivale, on s'aperçoit que les maxima sont atteints en fin de saison.

La variation des effectifs de Phoques veaux-marins se présente en deux vagues successives : une première croissance de la fin juin au début du mois de juillet puis à partir de début août. On peut supposer que la première vague corresponde à l'arrivée de femelles de Phoques veaux-marins en baie de Somme au moment des mises bas et la seconde vague, à l'arrivée d'individus pour la reproduction.

La variation des effectifs de Phoques gris, est quant à elle constante avec un effectif maximum atteint en août. Cette espèce affectionne principalement les côtes rocheuses mais s'observe fréquemment en milieu sablonneux. Le manque de reposoir totalement émergé sur plusieurs cycles de marées est la principale opposition à la capacité de reproduction du Phoque gris en baie de Somme.

Les deux espèces cohabitent ici sur un même espace.

Effectifs maximums

- Phoques veaux-marins : 165 ; observés les 18/08/2006
- Phoques gris : 32, observés le 05/08/2006
- Toutes espèces confondues : 178 phoques observés le 05/09/06

1.1.4 Reproduction

Repérage des femelles gestantes

Avant la période des mise-bas, un repérage des femelles gestantes est effectué afin de connaître le nombre de naissances auquel on doit s'attendre et ainsi de prévoir l'organisation à mettre en place lors de la surveillance estivale.

Une expertise fut réalisée le 3 juin 2006, ce jour là 60 Phoques veaux-marins furent correctement observés, et parmi eux on notait la présence de 6 femelles gestantes.

Naissances

L'été 2006 a vu la naissance de 22 Phoques veaux-marins en baie de Somme.

- 3 jeunes se sont retrouvés prématurément séparés de leur mère et se sont échoués sur le littoral picard: 3 morts.
- 4 jeunes se sont échoués en début de sevrage pour des raisons pathologiques: 1 mort et 3 vivants.

  Au total on estime le taux de succès des naissances à 63,6%.

  (détails des échouages au chapitre 1.6.1)

En se fondant sur les diverses informations recueillies sur le terrain (première observation, âge estimé des bébés lors de cette observation, âge estimé des phoques échoués, identification de jeunes sevrés), on peut proposer les dates du tableau 2 pour les naissances de Phoques veaux-marins au cours de l'été 2006.

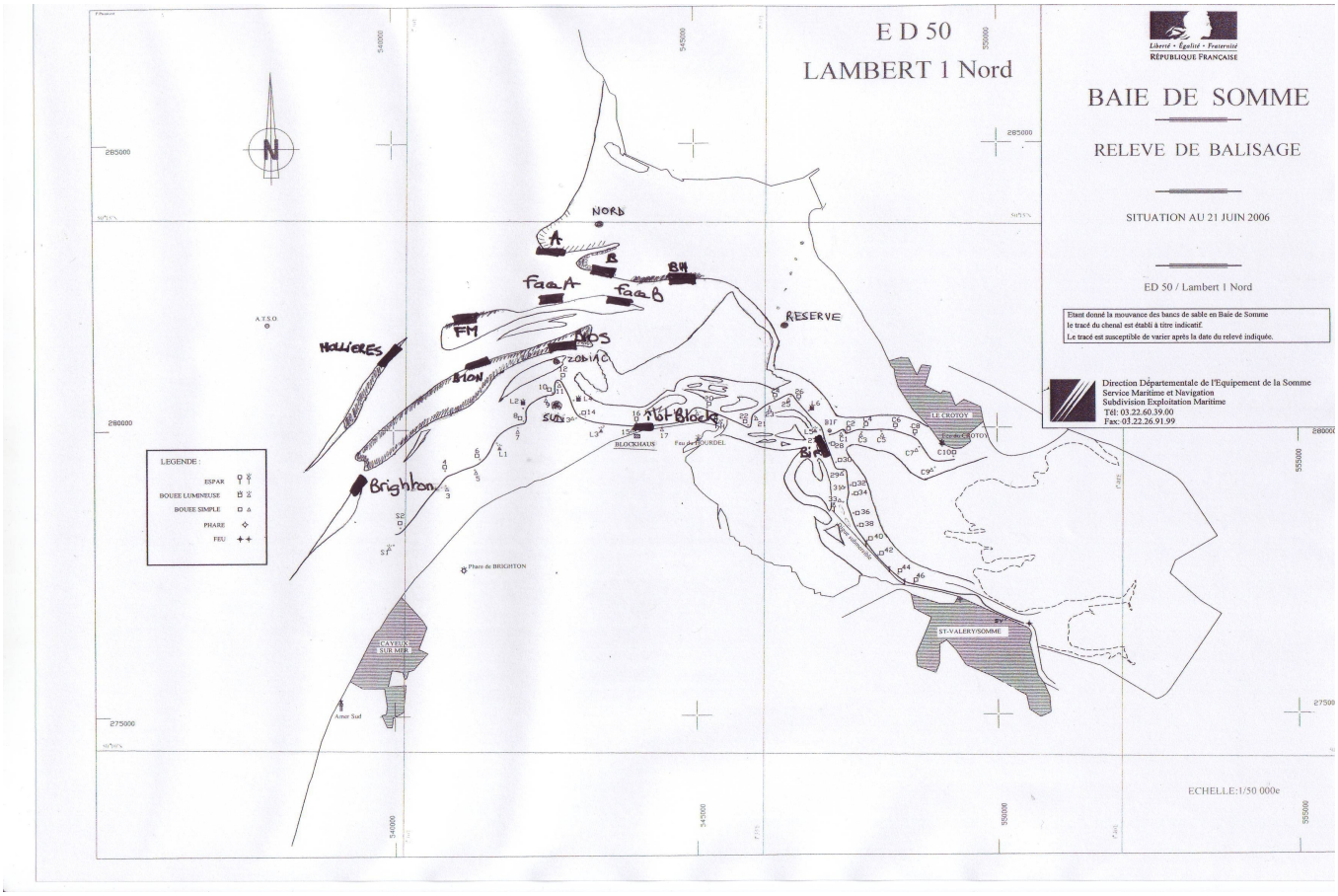
1.1.5 Zones de stationnement en période estivale

12 bancs de sable ont permis aux phoques de se reposer à marée basse au cours de cette année 2006. Parmi eux, 10 étaient situés dans la Réserve Naturelle; la limite sur de la Réserve Naturelle étant le chenal balisé, dont les plus utilisés étant les points A, B et BH. D'autres points non présents sur cette carte ont été utilisé par des individus isolés durant la période de reproduction.

Les reposoirs utilisés par les phoques ont été localisés sur la carte du relevé de balisage fournit par la DDE maritime présentée sur la carte 1

Tableau 2 : dates présumées des naissances de Phoques veaux-marins en 2006

Phoque n° :	Date de 1ère obs.	*Date de naissance supposée*	Sexe	Sevrage		Echouage			
				Date de 1ère obs.	*Date théorique (naissance + 25 jours)*	Date	Lieu	Etat	Age estimé
1	29/06	*29/06*	?	19/07	*24/07*				
2	01/07	*01/07*	♀		*27/07*	08/07	Merlimont	Mort	1 sem.
3	02/07	*02/07*	?	19/07	*28/07*				
4	03/07	*03/07*	♂	20/07	*29/07*	24/07	Berck s/mer	Mort	3 sem.
5	03/07	*03/07*	?	22/07	*29/07*				
6	05/07	*05/07*	?	22/07	*31/07*				
7	06/07	*06/07*	?	23/07	*01/08*				
8	07/07	*07/07*	?	03/08	*02/08*				
9	08/07	*08/07*	?	03/08	*03/08*				
10	09/07	*09/07*	♂		*04/08*	23/07	Le Touquet	Mort	2 sem.
11	10/07	*10/07*	?	03/08	*05/08*				
12	10/07	*10/07*	?	03/08	*05/08*				
13	10/07	*10/07*	?	03/08	*05/08*				
14	10/07	*10/07*	?	03/08	*05/08*				
15	10/07	*10/07*	?	07/08	*05/08*				
16	10/07	*10/07*	?	07/08	*05/08*				
17	10/07	*10/07*	?	07/08	*05/08*				
18	13/07	*12/07*	?	09/08	*07/08*				
19	13/07	*13/07*	?	09/08	*08/08*				
20	13/07	*13/07*	♀	10/08	*08/08*	08/09	Le Hourdel	Vivant	8 sem.
21	19/07	*17/07*	♂	23/08	*12/08*	06/09	Onival	Mort	7 sem.
22	19/07	*19/07*	♂	23/08	*14/08*	25/08	Quend plage	Vivant	4 sem.



Carte 1 : Localisation des reposoirs utilisés par les phoques à marée basse au cours de l'année 2006

1.1.6 Perturbations / Interventions en période estivale

La surveillance estivale a pour but d'assurer la tranquillité des phoques durant la période de mise-bas, de sevrage et de mue ; période critique pour le phoque puisqu'un dérangement peut provoquer la mort d'un individu.

On appelle « perturbation» toute action ayant pour conséquence la modification du comportement des phoques lorsqu'ils sont sur leurs reposoirs de marée basse, période à laquelle les phoques sont le plus vulnérable. Il est proposé de distinguer 6 catégories différentes :

- catégorie 1 : Les phoques observent l'élément perturbateur sans bouger
- catégorie 2 : Les phoques observent intensément l'élément perturbateur
- catégorie 3 : Les phoques observent l'élément perturbateur et apeurés, s'approchent de l'eau
- catégorie 4 : Les phoques vont à l'eau et remontent après le passage de l'élément perturbateur
- catégorie 5 : Les phoques vont à l'eau et partent
- catégorie 6 : Les phoques ne peuvent pas utiliser le reposoir car quelqu'un y stationne.

On considère que dès lors que les animaux sont amenés à se réfugier dans le chenal suite à une perturbation, cette mise à l'eau prématurée (non induite par la montée des eaux mais bien causée par une activité humaine) peut engendrer de graves conséquences sur les phoques, comme la séparation prématurée mère-petit. On appelle alors « dérangement » toute perturbation engendrant la mise à l'eau des animaux, c'est à dire tous ceux appartenant aux catégories 4, 5 et 6 .

On appelle « intervention » toute action visant à empêcher le trouble du repos des phoques lorsqu'ils sont sur les bancs de sable à marée basse. Les interventions ont lieu, par voie terrestre et maritime, par la prise de contact avec les personnes susceptibles de déranger (touristes à pied, cavaliers, plaisanciers, kayakistes…) et parfois par des signes d'éloignement pour les dérangements aériens.

Lors des 109 séances d'observation, un total de 115 interventions ont été réalisées.

Celles-ci ont permis :

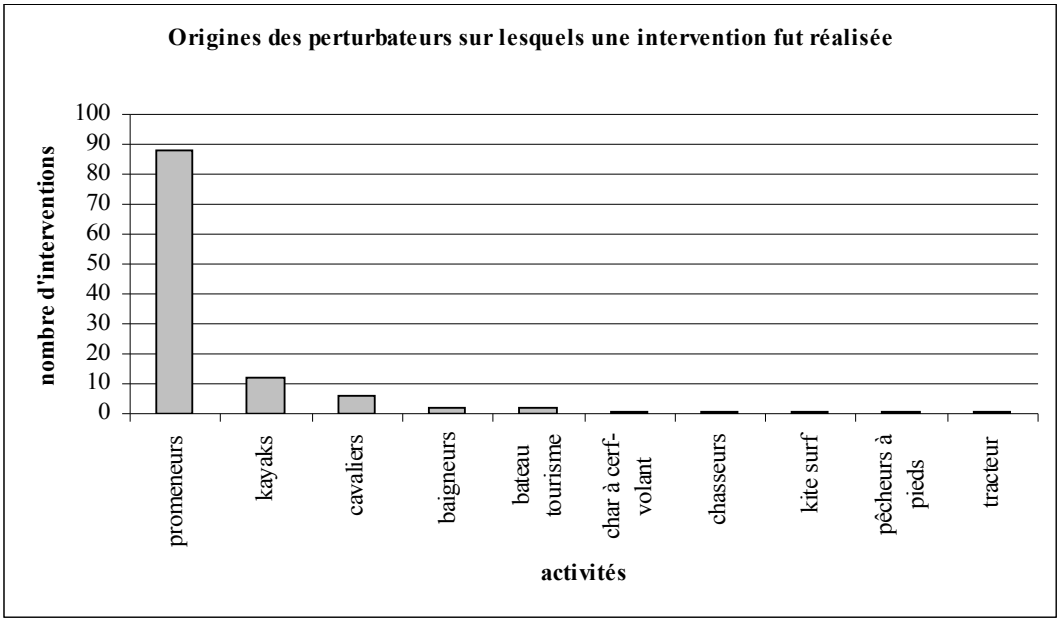
- d'éviter 76 perturbations du temps de repos des phoques sur les reposoirs (96,05 % d'origine terrestre et 3,94% d'origine maritime)
- de réduire l'impact de 12 perturbations : aucun phoque n'a fui à l'eau (72,72% d'origine terrestre et 27,27 % d'origine maritime)

Celles-ci n'ont pas permis :

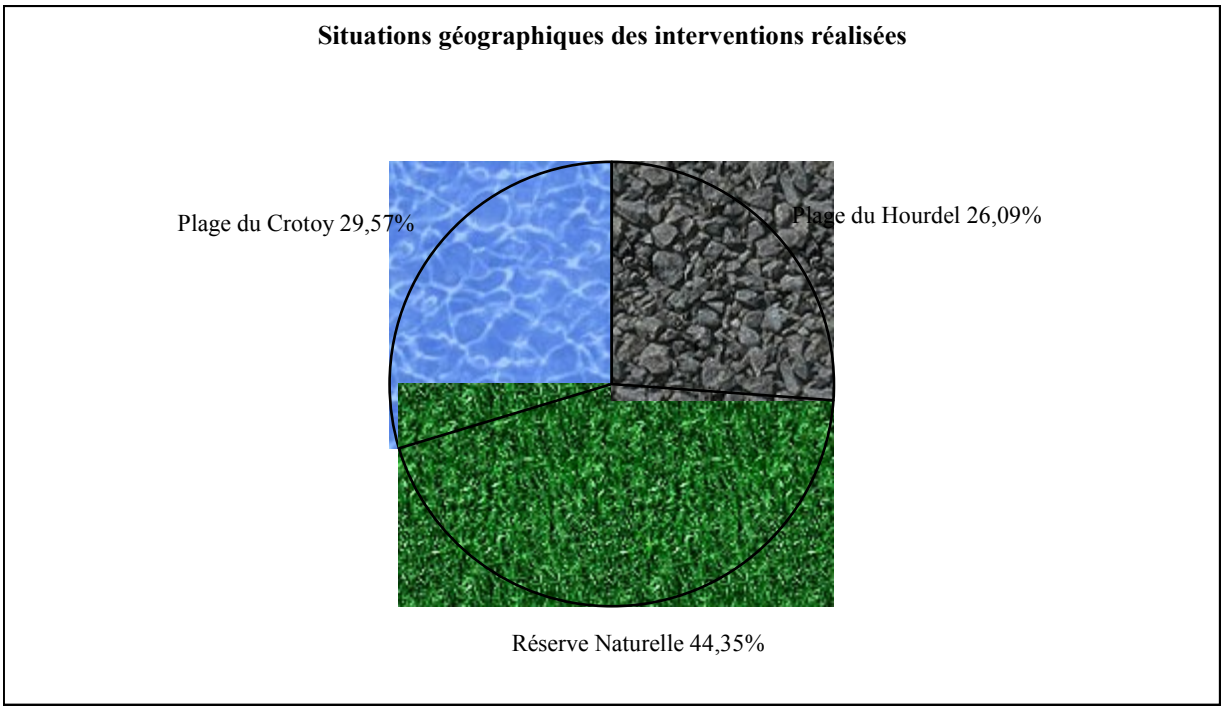
- d'éviter 27 mises à l'eau des phoques, perturbant ainsi leur temps de repos (60,71% d'origine terrestre et 39,28 % d'origine maritime)

On observe d'après le graphique 1 que la majorité des interventions fut effectuée auprès des promeneurs (n = 88). Un total de 98 interventions ont été réalisées sur des personnes pratiquant une activité terrestre contre seulement 17 interventions sur les personnes pratiquant une activité maritime.

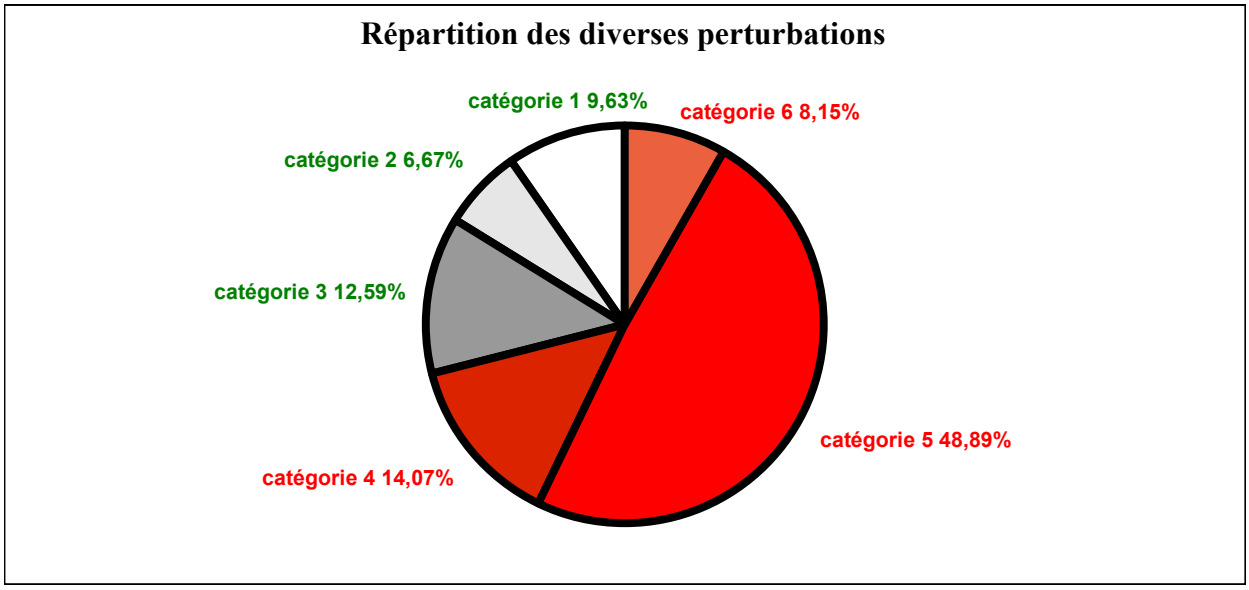
On observe d'après le graphique 2 que 44% des interventions furent effectuées sur la Réserve naturelle (n = 51). Des interventions furent également réalisées sur les Plages du Crotoy (n=34) et du Hourdel (n=30). On s'aperçoit que le nombre d'interventions réalisées en 2006 (n =115) est environ 1,9 fois moindre qu'en 2005 (n = 219) mais environ égal aux interventions menées en 2004 (n = 116).



Graphique 1 : Présentation des interventions réalisées selon les activités humaines pratiquées en baie de Somme.



Graphique 2 : Présentation des lieux où les interventions ont été réalisées.



Graphique 3 : Répartition des perturbations selon les conséquences engendrées

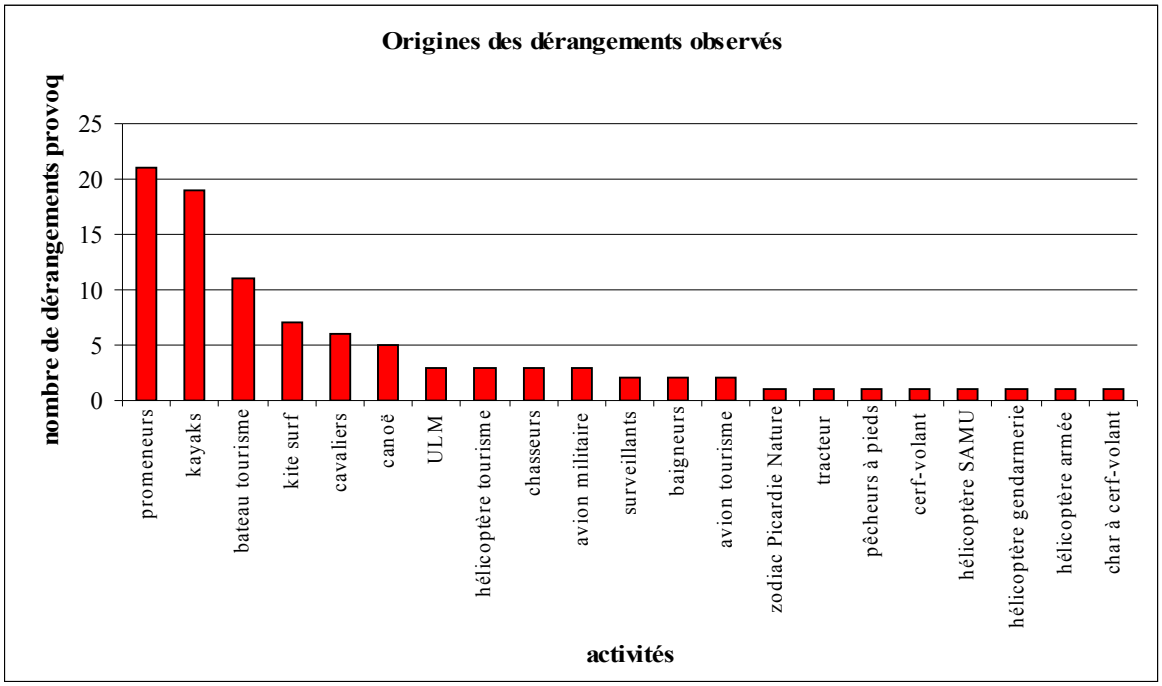
Les conséquences les plus importantes, comme la séparation prématurée mère-petit ou encore la perturbation du repos, de la mue ou la création de graisse peuvent être engendrées par les dérangements provoquant des mises à l'eau du groupe de phoques. C'est pourquoi on s'intéresse ensuite uniquement aux perturbations dérangeantes, que l'on nomme « dérangements » et qui correspondent aux 4, 5 et 6.

Au total, ce sont 135 perturbations qui ont été répertoriées. On observe d'après le graphique 3 que dans 70% des cas, ces perturbations ont engendré une mise à l'eau des phoques.

Ce sont ces 96 perturbations dérangeantes que nous allons développer ci-après sous l'intitulé « dérangements ».

Au total, ce sont 44% des dérangements qui ont été provoqués par des activités maritimes, 36% par des activités terrestres et 15% par des activités aériennes.

On note, d'après le graphique 4 que la majorité des dérangements réalisés fut provoquée par des promeneurs (n = 22), suivis de très près par des kayaks (n = 19) puis par des bateaux de plaisance (n=11).



Graphique 4 : Présentation des dérangements humains observés en baie de Somme

Comme vu précédemment, 10 reposoirs fréquemment utilisés par les phoques étaient situés dans la Réserve Naturelle de la baie de Somme.

Si on s'intéresse aux situations géographiques des reposoirs dérangés par les activités humaines, on peut classer les reposoirs en trois zones : « la plage du Hourdel » qui s'étend alors le long du chenal de marée basse de l'espar située sur la digue de galets du Hourdel aux bouées d'entrées du chenal situées face à la cabane SNSM du poste de la Mollières ; « la plage du Crotoy » qui s'étend du bassin de chasse à la limite de la Réserve indiquée par les bouées jaunes puis « Réserve Naturelle » qui s'étend de la limite représentée par les bouées jaunes au Bout des Crocs.

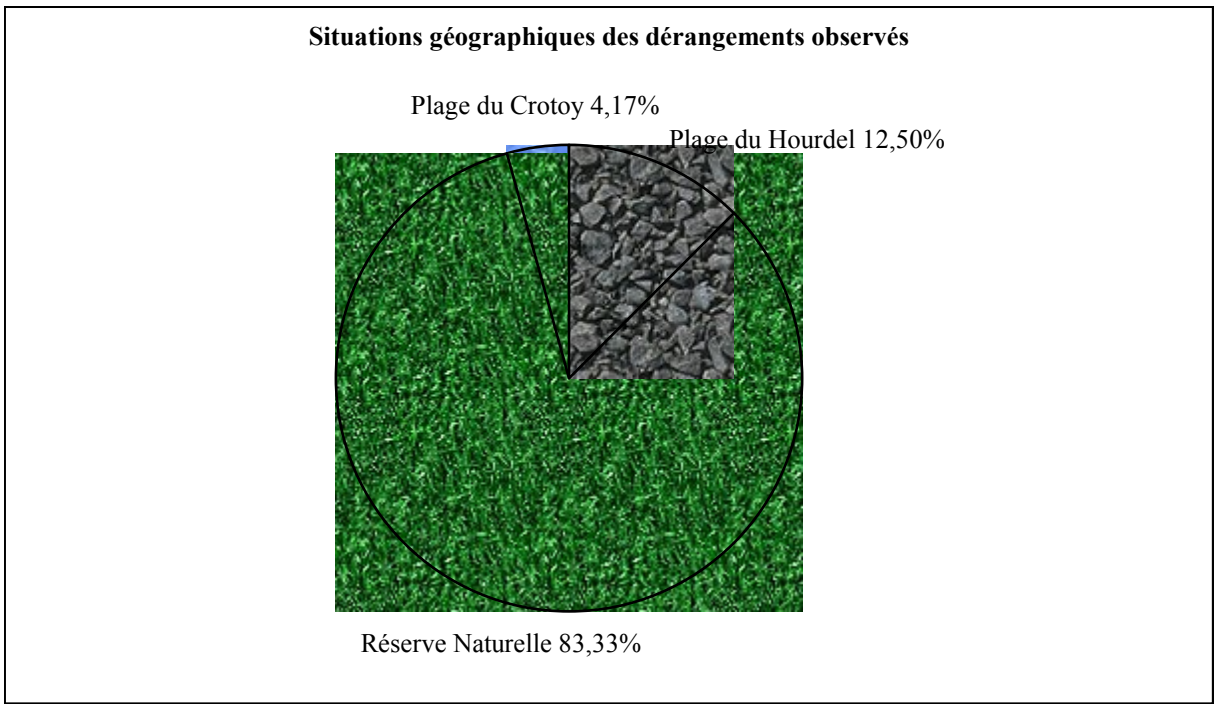
Le graphique 5 présente alors la fréquence des dérangements dans ces différentes zones géographiques. On s'aperçoit ainsi que dans 83% des cas, les phoques dérangés se situaient en Réserve Naturelle de la baie de Somme, avec 80 dérangements sur 96 totaux.

Les activités pratiquées dans la Réserve Naturelle sont réglementées ; on note toutefois la présence de 21 activités humaines ayant dérangé au sein de cet espace. Ces activités sont pratiquées dans les trois types de milieu : aérien (n=8), maritime (n=6) et terrestre (n=7).

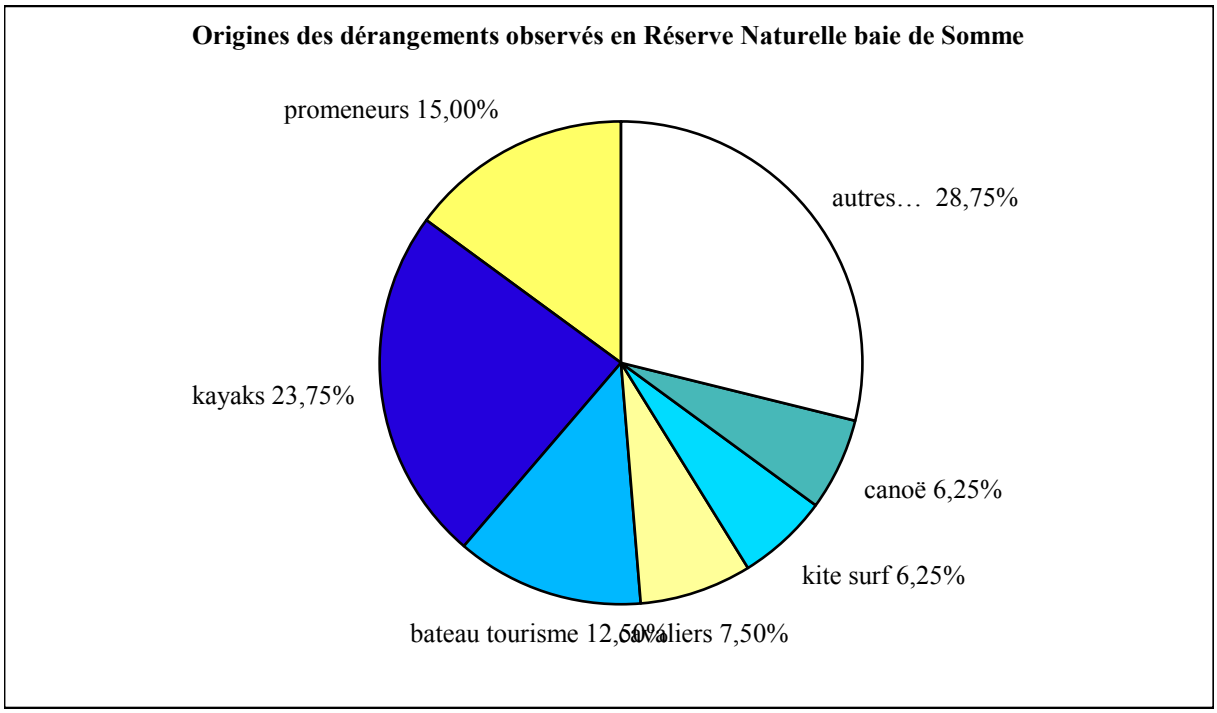
Les trois activités les plus représentées sont le kayak avec 24% des dérangements, les promeneurs avec 15% et les bateaux de tourisme avec 13%.

Il s'agit là d'activités présentes au sein de la Réserve Naturelle aux environs de l'heure de marée basse. L'immense étendue de l'estran incite les touristes à se promener, sans se soucier ni des marées ni des animaux. La faible profondeur d'eau du chenal à marée basse impose aux plaisanciers de naviguer à marée haute ; seuls les kayaks sortent de la baie pour s'avancer à la rencontre du flot. La configuration de la baie au cours de l'été 2006 incitait les embarcations qui souhaitaient gagner ou rentrer du large à naviguer dans le chenal balisé et non dans les chenaux annexes, lesquels longeaient les reposoirs utilisés par les phoques. Aussi peut-on penser que pour la majeure partie des cas, ces embarcations se trouvaient volontairement en Réserve Naturelle dans les chenaux annexes.

On peut noter également la présence en baie de Somme d'une nouvelle activité : le kite-surf, qui se pratique la plupart du temps à marée haute mais qui figure déjà dans les 6 activités ayant créé le plus de dérangements de phoques en Réserve Naturelle au cours de l'été 2006.



Graphique 5 : Fréquence des dérangements observés selon leur zone géographique.



Graphique 6 : Présentation des dérangements humains observés en Réserve Naturelle

La mise en place d'une surveillance estivale par Picardie Nature permet de diminuer considérablement les risques de dérangements des groupes de phoques à marée basse mais ne les inhibe pas. A ceci plusieurs raisons :

- la faible profondeur d'eau du chenal de la Somme permet aux kayaks de circuler à l'heure de marée basse mais rend difficile la circulation dans ce même chenal avec un bateau pneumatique (moyen de déplacement des surveillants) ;

- la configuration de la baie permet aux kayaks de progresser dans le chenal, en silence, sans être vus ni des phoques, ni des surveillants ; ils sont souvent repérés trop tard ;

- les bateaux à moteur ne circulant pas très bien dans le chenal à marée basse, leur moteur tape régulièrement les bancs de sable et provoque ainsi un vacarme apeurant les phoques ;

– la configuration de la baie ne permet pas toujours aux surveillants d'apercevoir à temps les promeneurs, notamment dans la Réserve Naturelle. La vaste superficie de celle-ci et l'absence de son marquage compréhensible par le grand public la rend encore plus attractive et rend difficile les interventions sur les promeneurs.

1.1.7 Prospections aériennes

Afin de confirmer (ou infirmer) l'absence de reposoirs de marée haute et de vérifier (ou compléter) les comptages réalisés à pied, 4 survols aériens ont été réalisés. Les observations sont exposées au tableau 3.

Plusieurs choses sont à noter:

– Tout d'abord la présence d'un reposoir utilisé à marée haute par faible coefficient (coef=39). Ce même jour, la population de phoques relevée à marée basse comptait 119 individus dont 6 couples mère-petit. On constate deux choses: la première est qu'une infime partie de la la population de phoques a utilisé ce reposoir (n=10%), la seconde est que seulement 1 des 6 couples mère-petit a profité de ce reposoir. La marée haute suivante, avec un coefficient de 40 ne montrait aucun reposoir émergé donc aucune zone de repos utilisable. On peut donc penser que ce reposoir n'est accessible qu'à très faible coefficient. La baie de Somme n'affiche pas souvent de telles coefficients. Le suivant se situait le jeudi 3 août en fin d'après-midi avec une valeur de 38, ce jour là, aucun phoque n'a été observé.
– Les deux prospections réalisées à marée haute se rejoignent sur le fait qu'aucun phoque n'a été observé en fond de baie, dans la partie « mollière ou schorre » qui reste émergée.
– Les deux prospections aériennes montrent une différence dans les effectifs totaux relevés par les prospections terrestres. Le 6 juillet, 4 zones de repos ont été identifiées en prospection aérienne contre seulement 3 en prospection terrestre, un reposoir situé en front de mer, orienté sur la Manche accueillait un groupe de 30 Phoques gris. Les effectifs relevés concernant les autres reposoirs sont sensiblement identiques. On constate toutefois quelques difficultés dans l'identification des espèces.

Il serait intéressant de multiplier les survols aériens afin d'obtenir une meilleure qualité des informations à tirer de la comparaison de ces deux modes de comptages.



Photo R.Delcourt – Picardie Nature

Tableau 3: résultats des prospections aériennes
(MH = marée haute / MB = marée basse)

Date	Temps de prospection	Période de prospection	Observations aériennes	Observations terrestres
05 juillet	1 h	De MH -0h30 à MH + 0h30 Coef: 39	Un reposoir émergé face à la Réserve Naturelle baie de Somme: 13 Phoques veaux-marins dont 1 couple mère-petit	Aucune
06 juillet	1 h	De MB -2h à MB -1h	Un total de 108 Phoques veaux-marins dont 7 couples mère-petit et 32 Phoques gris.(ft de mer) Total: 140 phoques	Un total de 107 Phoques veaux-marins dont 7 couples mère-petit, 2 Phoques gris et 2 phoques non spécifiés. Total: 111 phoques
06 septembre	1 h	De MB – 2h30 à MB - 1h30	Un total de 134 Phoques veaux-marins, 21 Phoques gris et 5 phoques non spécifiés. Total: 160 phoques	Un total de 128 Phoques veaux-marins, 15 Phoques gris et 13 phoques non spécifiés. Total: 156 phoques
07 septembre	1 h	Coef: 94	Aucun reposoir émergé, aucun phoque observé dans les mollières.	Aucune

1.2-Suivi régulier de la colonie de phoques

Ce suivi s'est déroulé du 1er janvier au 17 juin et du 11 septembre au 31 décembre 2006

Les phoques, ayant un rythme de vie en fonction des marées, profitent de l'émersion des bancs de sable durant la marée descendante (4 heures après marée haute) et les occupent jusqu'à l'arrivée du flot (1 heure et demie après la marée basse). Ils restent ainsi hors de l'eau pendant 4 à 5 heures en fonction des coefficients de marée. A ce moment, ils se regroupent, il est alors aisé et fiable de compter l'effectif de phoques dans l'estuaire picard.

L'accès terrestre aux zones d'observation des phoques est variable en fonction de la conformation de la baie de Somme, des chenaux, des coefficients de marée… Il était possible, comme sur l'année 2005, en moyenne sur l'année 2006, durant 2h30 au sud de l'estuaire et 5h30 au nord de l'estuaire.

Le suivi complet du mouvement des phoques durant le cycle de la marée peut être effectué simultanément au nord et au sud de l'estuaire en fonction des heures de marées. Au sud de l'estuaire, l'accès est possible de la marée basse moins deux heures, à la marée basse plus une demi-heure. Quant au nord de l'estuaire, l'accès est possible de marée haute plus deux heures, à marée basse plus ou moins une heure en fonction du lieu d'observation.

1.2.1 Organisation du suivi régulier

Pendant le suivi régulier, les séances de terrain ont lieu au minimum une fois par décade, afin de suivre de façon régulière les effectifs de phoques qui fréquentent la baie de Somme. Ces comptages sont effectués à marée basse. Il arrive que les conditions météorologiques ne permettent pas l'observation (neige, brume trop épaisse, pluie importante…), la séance est alors reportée.

A cause des durées de jours trop courtes ainsi que des vents fréquents, une longue période de l'année ne permet pas de sorties maritimes. La majorité des observations sont donc issues de prospections terrestres.

Ces séances de terrain sont réalisées soit par la salariée soit par des bénévoles connaissant bien la baie de Somme et ayant l'habitude d'observer les phoques.

Les animaux sont comptés à l'heure de marée basse lorsqu'ils sont regroupés et les reposoirs émergés à leur maximum.

1.2.2 Pression d'observation hors période estivale

Un total de 29 séances d'observations a été réalisé au cours de l'année 2006 hors période de surveillance estivale : 17 séances entre le 1er janvier et le 17 juin, 12 séances entre le 11 septembre et le 31 décembre 2006.

Ces 29 séances d'observation représentent la présence sur le terrain d'au moins une personne pendant 107 heures. Cela représente 89 heures 30 de prospections terrestres et 17 heures 30 de prospections maritimes.

Plusieurs personnes pouvant être sur le terrain au même instant, en des endroits différents, ces séances d'observation représentent 145 heures 20 totales de présence sur le terrain, soit 169 heures 30 cumulées, comme le présente le tableau 4 :

Tableau 4 : Nombre d'heures de terrain par type d'observateurs

	Heures salariés	Heures bénévoles Pic Nat	Heures bénévoles surveillants	Heures bénévoles stagiaires	Total
Heures réelles	64 : 20	48 : 20	0	33 : 00	145 : 20
Heures cumulées	64 : 20	68 : 40	0	36 : 30	169 : 30

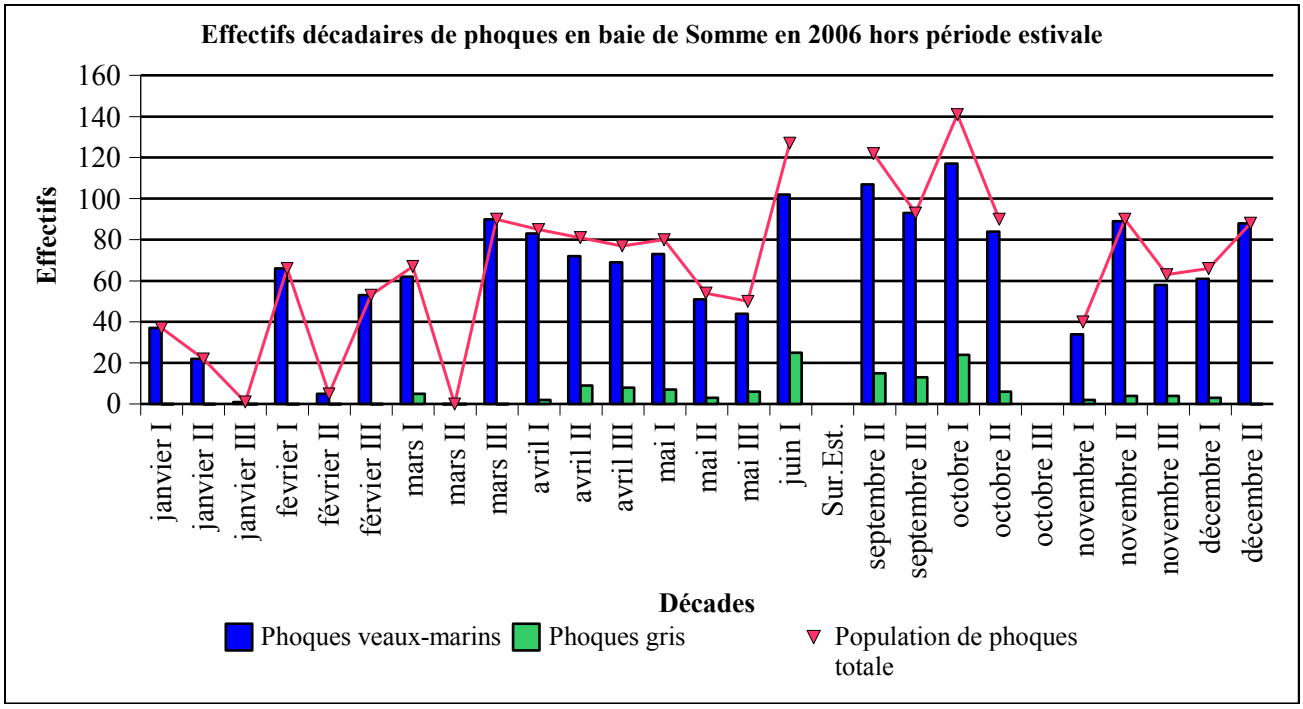
1.2.3 Effectifs hors période estivale

Le graphique 10 présente les effectifs décadaires de phoques en baie de Somme, hors période de surveillance estivale, respectivement Phoques veaux-marins et Phoques gris.

La courbe des populations présentée au graphique 10 est similaire à celle des années précédentes avec des effectifs variables en fonction des saisons. L'hiver, les effectifs diminuent avec une moyenne de 62 Phoques veaux-marins et 5 Phoques gris. Cette seconde espèce disparaît d'ailleurs totalement de l'estuaire de début décembre à début mars.

Effectifs maximums

- Phoque veau-marin : 117; observés le 04/10/2006 (1ère décade)
- Phoque gris : 25, observés le 08/06/2006 (1ère décade)
- Toutes espèces confondues : 141 (117 Phoques veaux-marins et 24 Phoques gris) le 04/10/2006 (1ère décade)

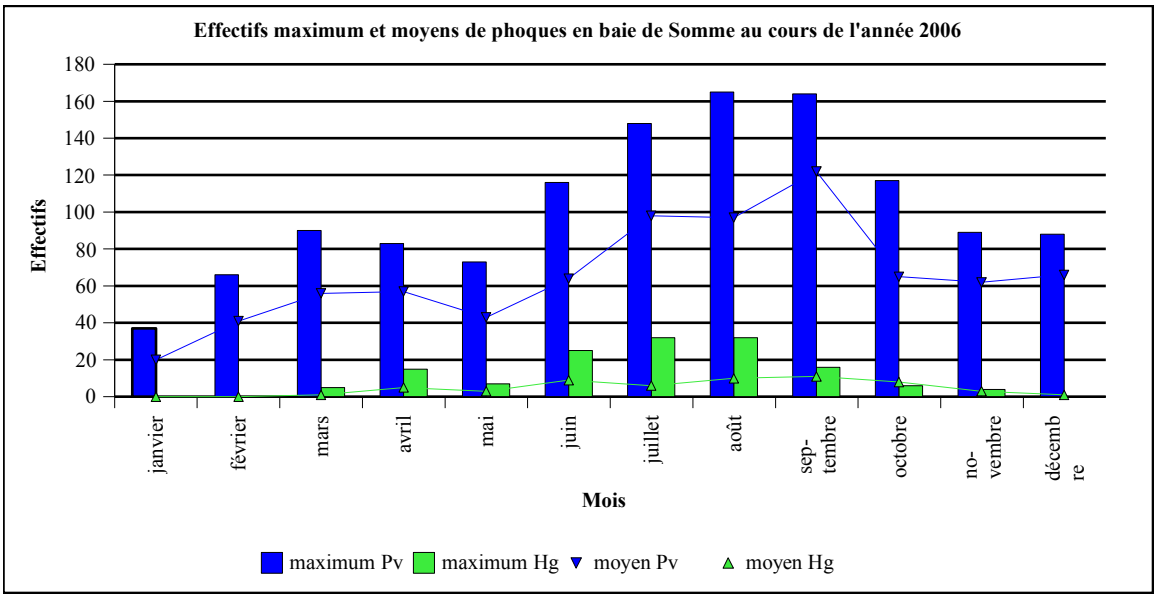


Graphique 10 : Effectifs maxima décadaires de phoques en baie de Somme, durant l'année 2006, hors période de surveillance estivale.

1.2.4 Effectifs annuels de phoques en baie de Somme durant l'année 2006

Le graphique 11 présente la fréquentation, juxtaposée des deux espèces de phoques, durant l'année 2006. On s'aperçoit que pour les deux espèces, les effectifs maxima sont notés durant l'été. Période qui correspond à la reproduction des Phoques veaux-marins, qui s'effectue en milieu estuarien sablonneux ; et période qui correspondent à la période hors reproduction du Phoque gris qui, lui, quitte alors les côtes rocheuses.

Les effectifs moyens peuvent représenter la population de phoques sédentaires à la baie de Somme.



Graphique 11 : Effectifs maxima et moyens mensuels de phoques en baie de Somme, durant l'année 2006. (Pv pour Phoques veaux-marins et Hg pour Phoques gris)

Effectifs moyens sur l'année 2006

- Phoques veaux-marins : 83
- Phoques gris : 7

1.2.5 Zones de stationnement hors période estivale

Les zones de stationnement utilisées par les phoques hors période estivale étaient les mêmes que ceux utilisés pendant la période estivale.

12 bancs de sable ont permis aux phoques de se reposer à marée basse au cours de cette année 2006. Au cours de l'été 2006, 10 de ces bancs étaient situés en zone de Réserve naturelle, la limite sud de la réserve étant le chenal de navigation (cf carte). Les reposoirs qui étaient les plus utilisés étaient les points A, B et BH. D'autres points non signalés sur la carte ont également été fréquentés en période de reproduction par des individus isolés.
Les reposoirs utilisés par les phoques ont été localisés sur la carte du relevé de balisage fournit par la DDE maritime.

1.2.6 Perturbations / Interventions hors période estivale

Pour les définitions, voir chap. 1.1.6

Lors des 29 séances d'observation, 3 interventions ont permis d'éviter toute perturbation et 6 dérangements (perturbations de catégorie 5 engendrant une mise à l'eau du groupe de phoques) n'ont pu être évités.

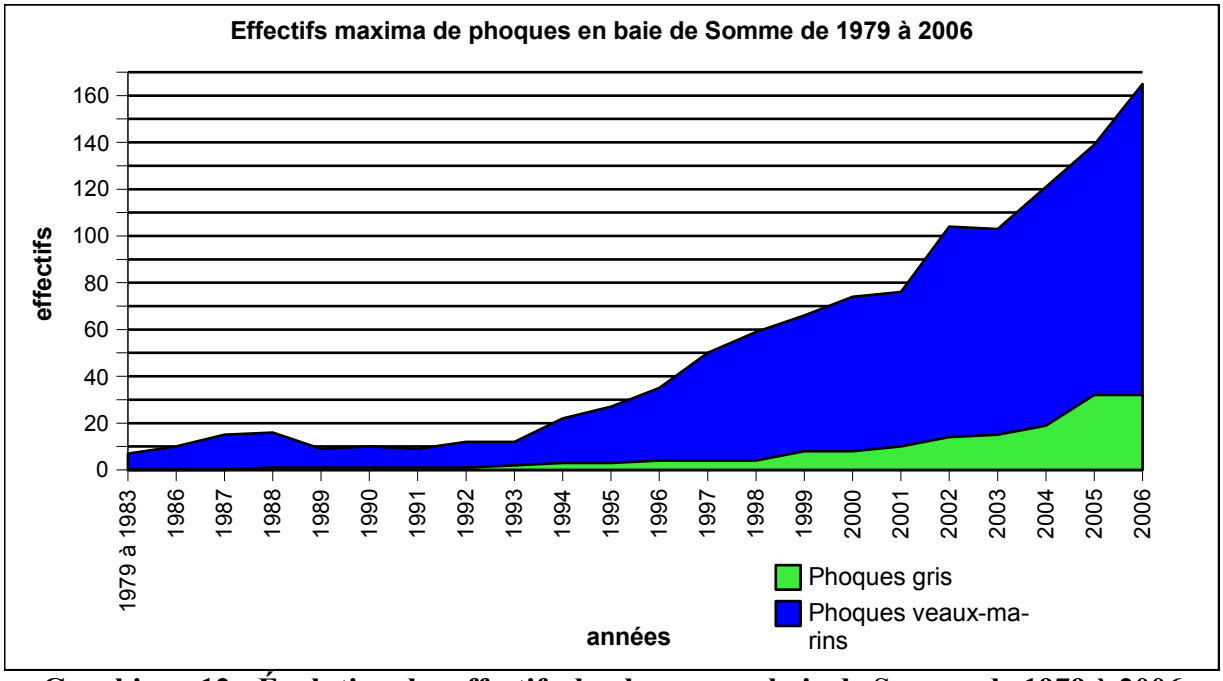
Les interventions furent réalisées sur 2 promeneurs, 1 bateau de visite guidée et 3 kayaks, celles-ci ont permis d'empêcher toute perturbation.

Les dérangements ont été provoqués par 1 groupe de balade organisée, 2 hélicoptères militaires, 3 kayaks et 10 promeneurs. Ils concernaient des groupes de phoques de 2 à 67 individus. Ils n'ont pu être évités car ils ont été observés depuis le sud de la baie (Le Hourdel) et se déroulaient du côté opposé du chenal de la Somme.

1.3-Suivi de la colonie de phoques de la baie de Somme

1.3.1 Effectifs

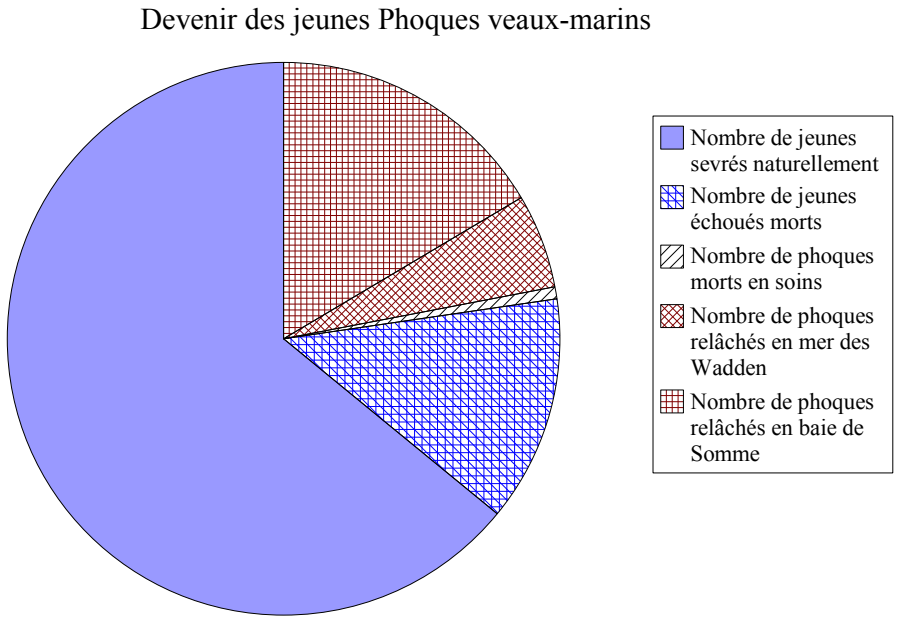
Depuis que Picardie Nature étudie et protège les phoques de la baie de Somme, leurs effectifs sont en évolution, comme le montre le graphique 12. On a observé entre 2002 et 2003 une stagnation des effectifs, avec respectivement 104 et 103 individus Phoques veaux-marins ces années-là. Cependant en 2006, on observe une nette augmentation avec la présence d'un maximum de 165 Phoques veaux-marins. Les Phoques gris sont, quant à eux, constants avec un maximum de 32 individus observés en 2006.



Graphique 12 : Évolution des effectifs de phoques en baie de Somme de 1979 à 2006

1.3.2 Reproduction

Le nombre total de naissances depuis 1992 s'élève à 145. La mise en place de la surveillance estivale permet la diminution du nombre de dérangements et ainsi une plus grande chance aux nouveaux-nés de rester près de leur mère pendant toute la durée du sevrage. Malheureusement, quelques dérangements ne pouvant être évités et la météo parfois peu propice, engendrent des séparations prématurées mère-petit. Ainsi chaque été, plusieurs jeunes phoques sont retrouvés, non sevrés et ne sachant se débrouiller seuls. Au total, seuls 93 jeunes phoques ont été sevrés naturellement, 33 se sont échoués vivants et 19 se sont échoués morts. (graphique 13). Le nombre de naissance varie de 2 en 1992 à 22 en 2006, on obtient ainsi une moyenne de 9,67 jeunes / an. Lors des effectifs maxima de Phoques veaux-marins, on compte la présence d'en moyenne 13,3 % de jeunes de l'année.



Graphique13 : Devenir des jeunes Phoques veaux-marins nés en baie de Somme entre 1992 à 2006 (n=145).

1.4-Suivi de l'état sanitaire des animaux

Les effets de la pollution

Les polluants sont de diverses natures, comme les hydrocarbures, les métaux lourds, les polychlorobiphényles (PCB) présents dans l'eau de mer… Ils se concentrent le long de la chaîne alimentaire pour atteindre les taux maxima dans les super prédateurs comme le phoque. On a noté depuis quelques années une augmentation des échouages d'individus malades sur de nombreuses espèces de mammifères marins. Ces produits chimiques peuvent avoir de graves conséquences sur l'état de santé des mammifères marins : perturbation de la thermorégulation, chute du système immunitaire, stérilité … mais également une défaillance du système immunitaire, profitant ainsi aux virus.

La présence de polluants est recherchée sur tous les animaux qui sont amenés au Laboratoire vétérinaire de la Somme pour autopsie. Cette année, elle a concerné 6 animaux:

- un Marsouin commun subadulte femelle présentatit un taux de PCB[2] de 2,01 µg/g ainsi que des traces de divers organochlorés[1];
- un jeune Phoque veau-marin mâle présentait un taux de PCB de 46,8 µg/g, des traces de quelques organochlorés dont le DDT[3] avec un taux de 13,78 µg/g et le DDE avec un taux de 8,07 µg/g. La valeur élevée en DDT et supérieure à ses métabolites, indique une exposition récente à ce produit dans l'environnement;
- un jeune Phoque veau-marin mâle présentait un taux de 27,33 µg/g
- un Marsouin commun subadulte femelle présentait un taux de PCB de 30,87 µg/g ainsi que des traces de nombreux organochlorés et métaux lourds (Plomb et Cadmium);
- un Marsouin commun subadulte femelle présentait un taux de PCB de 9,63 µg/g ainsi que des traces de nombreux organochlorés;
- un Phoque veau-marin subadulte mâle présentait un taux de PCB de 8,01 µg/g ainsi que des traces de quelques oragochlorés.

Les dosages de PCB dans les graisses ont été réalisés par le Laboratoire de toxicologie de l'Ecole Vétérinaire de Lyon. Pour deux individus les dosages sont importants sans toutefois être anormalement élevés dans la graisse des mammifères marins. La présence de DDT chez un jeune phoque induit une exposition récente à ce produit dans le milieu, malgré l'interdiction d'utilisation.

[1]Les Organochlorés sont des substances qui associent du chlore et du carbone, fabriquées industriellement et commercialisées sous forme de produits aussi divers que des pesticides (aldrine, dieldrine, lindane), des plastiques (PVC), des solvants, des lubrifiants, des réfrigérants et certains gaz propulseurs (chlorofluorocarbures), des diélectriques dans les condensateurs, des additifs dans les peintures et les encres, etc...

[2]Les PCB sont les plus connus des Organochlorés. Leur grande stabilité thermique, jusqu'à 1300°C environ, leur résistance aux acides et aux bases, leur faible solubilité dans l'eau, leur haute résistance électrique et le fait qu'ils soient peu inflammables expliquent leur apparition dans toutes sortes de fabrication industrielles à partir des années 1920. Les PCBs ont ainsi été largement utilisés dans l'industrie comme fluides diélectriques dans des transformateurs et des condensateurs, comme agents de transfert, comme diluants organiques, comme additifs dans des peintures, plastiques et teintures, comme agents dépoussiérants, comme étendeurs pour pesticides, comme résines synthétiques… Les polychlorobiphényles (PCBs) ont été pour la première fois découverts dans l'environnement en 1966 par Jensen. Depuis, plusieurs articles ont montré leur existence un peu partout dans les écosystèmes; en particulier, dans la plupart des tissus adipeux humains et d'animaux et, plus généralement, dans tout l'écosystème aquatique. Le décret du 2 février 1987 relatif à la mise sur le marché, à l'utilisation et à l'élimination interdit d'acquérir, de détenir en vue de vendre, de céder à titre onéreux ou gratuit, de louer ou employer des PCB ou des appareils contenant ces fluides eux-mêmes.

[3] Le DDT est une substance chimique développée à la fin des années 1930 et utilisée comme insecticide pour lutter contre une série d'insectes parasites. Ce produit a été utilisé à très grande échelle pendant la seconde guerre mondiale dans la lutte contre les insectes vecteurs de la malaria et du typhus. C'est une substance chimique toxique et persistante qui s'accumule dans les tissus des organismes vivants. Le 23 mai 2001, avec la signature du traité environnemental de Stockholm, le DDT est interdit dans le monde entier. Aujourd'hui, nous nous situons toujours dans une phase où utiliser le DDT est officiellement interdit même s'il reste toléré dans les pays où la malaria sévit encore car on est toujours à la recherche de moyens de remplacement peu coûteux, efficaces et surtout sans risques pour l'être humain.

Les problèmes pathologiques

Un Phoque veau-marin adulte, mâle, présentait des signes pathologiques (amaigrissement, présence de mucus, toux), se mettait souvent à l'écart de la colonie, sur la plage du Crotoy où les promeneurs l'approchaient à 1 mètre.
L'animal a été signalé blessé échoué le 18 juillet : il est reparti à l'eau.
Une tentative de capture de l'animal a été réalisée (les pompiers et l'ONCFS étaient présents) 19 juillet : l'animal est reparti à l'eau
Il n'a jamais été revu ensuite.

Les problèmes oculaires

Les pathologies oculaires se traduisent par une augmentation du diamètre de l'œil ou une opacité. Sur la totalité des phoques observés cette année, on note la présence de trois phoques présentant ces symptômes :

- Un Phoque veau-marin présente l'augmentation du diamètre de l'œil gauche
- Un Phoque veau-marin présente depuis quelques années une opacité bilatérale
- Un Phoque gris présente une opacité de l'œil droit

Plusieurs publications présentent les problèmes oculaires comme une des conséquences de la pollution du milieu. La vue n'est pas un sens vital pour le phoque qui chasse et se dirige principalement à l'aide de ses vibrisses. La présence de trois phoques possédant un problème oculaire au sein de la population sédentaire ne permet pas de tirer de conclusion particulière.

1.5 -Reconnaissance individuelle

Dans le but de connaître la fidélité des animaux au site, un effort de reconnaissance individuelle des phoques est mené. Cette méthode est très compliquée à mettre en place puisqu'elle nécessite de bonnes conditions de travail: pas de vent, pas de pluie, animaux allongés parallèlement au rivage et matériel photographique de bonne définition. Les photographies ne peuvent être réalisées que depuis le zodiac car les clichés sont pris au moment du flot afin de ne pas perturber les animaux. En comparant les individus identifiés avec d'autres colonies, on pourrait démontrer la présence de mouvements migratoires entre elles.

1.5.1 Les marques naturelles

Les taches naturelles présentes sur le pelage du phoque lui sont personnelles et permettent d'identifier l'animal.

Cette année 2006, une exploitation des photos prises précédemment a permis l'identification de 35 Phoques veaux-marins et 28 Phoques gris. Ceux-ci ont été classés selon la noirceur de leur pelage:
de 0 à 30% de noir ; de 30 à 60 % de noir et de 60 à 100 % de noir

1.5.2 Les animaux marqués

Au total sur l'année 2006, ce sont:

- 10 Phoques veaux-marins bagués rouge/orange à la nageoire postérieure gauche;
- 1 Phoque veau-marin bagué jaune à à la nageoire postérieure gauche;
- 1 Phoque veau-marin bagué bleu à la nageoire postérieure gauche;

Les observations de Phoques veaux-marins remis en milieu naturel et marqués à l'aide de plaque en PVC colorée sont développées au chapitre 1.8.1

1.6-Echouages

Lorsqu'un mammifère marin est retrouvé échoué sur une plage, les premiers observateurs se doivent de ne pas toucher ni déplacer l'animal et de prévenir au plus vite les pompiers (18) ou les gendarmes (17), qui se chargent de nous transmettre l'information.
L'association Picardie Nature est chargée d'intervenir sur les échouages sur nos côtes. Pour cela, 4 membres de l'association ont obtenu l'autorisation nécessaire à l'intervention par le Ministère de l'Environnement et participent au Réseau National d'Echouages créé et géré par le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins de La Rochelle.

Lorsqu'un animal est retrouvé vivant :

Le phoque est réhydraté, il reçoit les premiers soins puis un bilan de santé est dressé. Il est réhydraté et nourri par intubation, il est alors placé en quarantaine avec un accès limité au petit bassin afin de ne pas perdre trop d'énergie. Dès qu'il sait se nourrir seul, il est placé en grand bassin avec d'autres individus jusqu'à ce qu'il atteingne un poids correct pour être remis en milieu naturel.
Cette année 2006, les phoques ont été soignés par Picardie Nature durant la phase de quarantaine puis transportés soit au Sea Life Center de Blankenberge (Belgique) soit au CHENE d'Allouville Bellefosse (Seine Maritime).

Le petit cétacé (marsouin ou dauphin) reçoit les premiers soins sur place puis est transféré vers le Delphinarium d'Hardewijk (Pays-Bas) qui le soigne et le remet dans son milieu quelques semaines plus tard.

Lorsqu'un animal est retrouvé mort :

Si une malveillance humaine est soupçonnée, l'ONCFS est alertée, l'animal est radiographié puis autopsié. Le Procureur de la République est également prévenu, une enquête judiciaire est menée.
Lorsque l'état de fraîcheur de l'animal le permet, une autopsie est pratiquée, au Laboratoire Vétérinaire de la Somme par le Dr Jacot. Des prélèvements sont stockés sur place pour réaliser ultérieurement une banque de données, d'autres sont envoyés de suite pour analyse au laboratoire de Lyon et à l'université vétérinaire de Liège.

Lorsqu'un mammifère marin est retrouvé échoué sur le littoral picard, l'association Picardie Nature intervient en prenant en charge les animaux vivants et en organisant l'évacuation des carcasses d'animaux morts. La zone d'intervention de Picardie Nature s'étend de Penly (76) au Touquet (62). Cette année, les jeunes phoques retrouvés vivants ont directement été pris en charge par Picardie Nature qui avait, pour la saison, installé un centre de soins sur la commune de Lanchères. Les phoques ont pu être accueillis durant la période de soins intensifs avant leur transfert au Sea Life Centre de Blankenberge où ils sont encore actuellement en bassin extérieur.

Au total cette année, Picardie Nature est intervenue sur 22 échouages de mammifères marins; parmi eux :

- 6 Phoques veaux-marins (Pv) vivants
- 5 Phoques veaux-marins (Pv) morts
- 8 Marsouins communs (Pp) morts
- 2 Lagénorhynque à bec blanc (La) mort
- 1 Lagénorhynque non identifiés

Tableau 5: Présentation des mammifères marins échoués durant l'année 2006

	Date	Lieu	Espèce	Taille (cm)	Sexe	Etat	Transfert	Raison probable de l'échouage
1	08-févr.	Le Crotoy	Pv	113	M	Mort	Laboratoire vétérinaire de la Somme	Obstruction respiratoire mucoïde
2	21-févr.	Quend plage	Pp	115	M	Mort	Equarrissage	
3	03-mars	St Quentin Tourmont	Pp	120	F	Mort	Laboratoire vétérinaire de la Somme	Parasitisme pulmonaire
4	20-mars	Berck sur mer	Pp	107	M	Mort	Equarrissage	
5	18-mai	Quend plage	Pp	151	F	Mort	Laboratoire vétérinaire de la Somme	Pathologie
6	07-juil.	Onival	L sp	242	F	Mort	Equarrissage	
7	08-juil.	Merlimont	Pv	86	F	Mort	Equarissage	Prématurément séparé de sa mère
8	23-juil.	Le touquet	Pv	102	M	Mort	Equarissage	Prématurément séparé de sa mère
9	24-juil.	Berck sur mer	L sp	169	?	Mort	Equarissage	
10	24-juil.	Berck sur mer	Pv	103	M	Mort	Laboratoire vétérinaire de la Somme	Prématurément séparé de sa mère/ pathologie
11	04-août	Cayeux sur mer	Pp	136	F	Mort	Equarissage	
12	14-août	Berck sur mer	Pp	127	M	Mort	Equarissage	
13	16-août	Groffliers	Pv	170	M	Vivant	Cs Picardie Nature / Sea Life / univ. Liège	Pathologie
14	23-août	Equien plage	Pv	88	M	Vivant	Cs Picardie Nature / Sea Life	Prématurément séparé de sa mère
15	25-août	Quend plage	Pv	90	M	Vivant	Cs Picardie Nature / Sea Life	Sevrage
16	04-sept.	Woignarue	Pp	118	F	Mort	Equarissage	
17	06-sept.	Onival	Pv	99	M	Mort	Equarissage	
18	08-sept.	Le Hourdel	Pv	92	M	vivant	Centre de soins / Laboratoire vétérinaire	Pathologie
19	23-sept.	Merlimont	Pv	99	F	Vivant	Cs Picardie Nature / CHENE	Pathologie & Fracture
20	25-oct.	Sangatte	Pv	94	M	Vivant	Cs Picardie Nature / CHENE	Parasitismes divers
21	10-nov.	Le Touquet	La.	183	F	Mort	Equarissage	
22	12-déc.	Le Touquet	Pp	150	F	Mort	Laboratoire vétérinaire de la Somme	Parasitisme pulmonaire

Espèce: La = Lagénorhynque à bec blanc; L sp = espèce de Lagénorhynque non déterminée; Pp=Marsouin commun; Pv=Phoque veau-marin
Sexe: M=mâle; F=femelle

1.6.1 Les Pinnipèdes (n=11)

• 1 Phoque veau-marin, mâle, retrouvé mort au Crotoy le 8 février 2006, signalé par les gardes du Comité Régional des pêches. L'animal frais a été conduit au Laboratoire Vétérinaire de la Somme qui, a lui, trouvé une obstruction respiratoire d'origine indéterminée.
• 1 Phoque veau-marin, femelle, âgée de +/- 1 semaine, retrouvé mort à Merlimont, le 08 juillet 2006, signalé par la SNSM. Il s'agissait d'un jeune prématurément séparé de sa mère, en état de putréfaction, probablement mort depuis +/- 3 jours. Aucun prélèvement n'a été effectué, l'animal a été confié aux services d'équarrissage.
• 1 Phoque veau-marin, mâle, âgé de +/- 2 semaines, retrouvé mort le 23 juillet 2006 sur la commune du Touquet, signalé par le service des gardes écologiques. L'animal en état de putréfaction très avancé a été transmis aux services d'équarrissage. La mandibule inférieure droite a été prélevée, et sera transmise au CRMM pour expertise.

• 1 Phoque veau-marin, mâle, âgé de +/- 3 semaines, prématurément séparé de sa mère retrouvé mort le 24 juillet 2006 à Berck sur mer, signalé par les services techniques de la commune. L'animal a été autopsié par le Laboratoire Vétérinaire de la Somme qui a conclu à une noyade.
• 1 Phoque veau-marin, mâle, adulte, retrouvé échoué vivant dans les mollières de la Baie d'Authie sur la commune de Groffliers, signalé le 16 août 2006 par un particulier et les pompiers. L'animal présentait un affaiblissement général, des difficultés respiratoires et du mucus s'écoulait de sa gueule. Il a été récupéré par M. Roussel, chargée de mission par intérim et un bénévole de Picardie Nature, après signalisation de l'intervention auprès de la DSV et de l'ONCFS. Les pompiers de Berck ont apporté leur concours à l'enlèvement de l'animal, qui a, par la suite, été transféré par les membres de Picardie Nature au centre de soins de Lanchères. Il a été examiné par le Dr Poirel, du cabinet vétérinaire de la Place du Marché d'Abbeville, qui a constaté un mauvais état général, un effort respiratoire marqué, un râle humide des poumons, une toux, du mucus purulent ainsi qu'une halythose sévère de la gueule. L'animal a été placé sous antibiotique et vermifugé. Le 19 août il a été transféré auprès du Sea Life Center de Blanckenberge, expérimenté en accueil et soins des animaux adultes. Le vétérinaire a diagnostiqué une pneumonie sévère, des analyses effectuées à l'université de médecine vétérinaire de Liège ont révélé la présence d'une bactérie de type V*ibrio vulnificus*. Le phoque ne présentant pas d'amélioration après 15 jours de soins –il ne bougeait que la tête- a été euthanasié par le vétérinaire du Sea Life center de Blanckenberge, et transféré pour autopsie à l'université citée précédemment, qui a trouvé une variante à la bactérie, un *Vibrio alginolyticus* au départ de différents organes. Ces bactéries se retrouvent dans les coquillages, les poissons et sont pathogènes (elles sont également pathogènes pour l'homme qui consommerait des produits infectés). Les facteurs favorables au développement de ces bactéries sont une température de l'eau de mer supérieure à 20°C et un faible taux de salinité.
• 1 Phoque veau-marin, vivant, âgé de + /- 2 semaines, prématurément séparé de sa mère, échoué le 23 août, à Equien Plage (Boulogne sur mer), signalé par la LPA de Calais. L'animal s'est échoué une première fois à Hardelot, mais est reparti à l'eau. Il a été récupéré et réhydraté par la LPA de Calais au cours d'un second échouage à Equien plage. Le Sea Life center de Blanckenberge n'ayant pas de possibilité d'accueil immédiate, le phoque a été transféré au Centre de soins de Lanchères. Le jeune phoque de 9 kilos a été examiné par le Dr Poirel du cabinet vétérinaire place du Marché d'Abbeville. Il présentait un amaigrissement et des abcès autour de l'œil et du pavillon auditif, pour lesquels il a été soigné. Encore en soins auprès de Picardie Nature, il sera transféré courant octobre en bassin extérieur à Blankenberge, puis relâché.
• 1 Phoque veau-marin, vivant, mâle, âgé de +/- 4 semaines a été récupéré le 25 août 2006 à Quend-plage et signalé par la SNSM. Il s'agit d'un jeune échoué au cours du sevrage. Il a été récupéré par J. Gobillot, salariée de Picardie Nature et une bénévole, et transféré immédiatement au centre de soins de Lanchères. L'animal était déshydraté et amaigrit. Il est toujours en soins auprès de Picardie Nature et sera transféré courant octobre à Blanckenberge, puis relâché quand il aura atteint le poids idéal de 30 kg.
• 1 Phoque veau-marin, mâle, âgé de +/- 7 semaines, échoué mort le 06 septembre à Onival, en état de putréfaction avançé, il a été confié aux services d'équarrissage.
• 1 Phoque veau-marin, femelle, âgé de +/- 7 semaines échoué vivant au Hourdel, le 08 septembre 2006, signalé par un particulier. L'animal a été récupéré par les bénévoles de Picardie Nature et transféré au centre de soins de Lanchères où il est mort une heure plus tard, en présence du Dr. Pellissier du Cabinet vétérinaire place du Marché d'Abbeville. Le phoque amaigri présentait des signes de dénutrition, d'hémorragie intestinale, des difficultés respiratoires, une absence de tonicité. Les soigneurs ne sont pas parvenus à le réhydrater. Il a été autopsié par le Laboratoire Vétérinaire de la Somme qui a décelé un œdème pulmonaire, dû à l'ingestion d'eau dans les poumons, ainsi qu'une entérite nécrotico-suppurée.
• 1 Phoque veau-marin femelle, vivant, âgé de + /- 10 semaines, échoué le 23 septembre 2006 à Merlimont. Ce phoque récupéré par des bénévoles de Picardie Nature, a été transféré au Centre de soins de Lanchères et examiné par le Dr. Pellissier. Il a décelé des difficultés respiratoires, une fracture à la nageoire postérieure gauche, différentes plaies et une malformation à la nageoire antérieure droite, plus courte que la gauche de 2 cm.
• 1 Phoque veau-marin, âgé de +/- 11 semaines, échoué le 26 septembre 2006 au Tréport. L'échouage de ce phoque n'a pas été signalé à Picardie Nature. Les services techniques de la commune ont directement contacté le CHENE qui a pris en charge l'animal.

1.6.2 Les Cétacés (n=11)

• 1 Marsouin commun, mâle, retrouvé mort à Quend Plage le 21 février 2006, signalé par un particulier. L'animal putréfié a été enlevé par les services d'équarrissage.
• 1 Marsouin commun, femelle, retrouvé mort le 03 mars 2006 à St Quentin en Tourmont, signalé par un guide de l'association " Promenade en baie ". L'animal a été transmis au Laboratoire vétérinaire de la Somme qui a conclu à une mort par noyade, causée par un parasitisme pulmonaire.
• 1 Marsouin commun, mâle, retrouvé mort à Berck le 20 mars 2006, signalé par la mairie de Berck sur mer. L'animal putréfié a été enlevé par les services d'équarrissage.
• 1 Marsouin commun, femelle, adulte, retrouvé mort à Quend Plage, le 18 mai 2006, signalé par les pompiers. L'animal a été autopsié au Laboratoire vétérinaire de la Somme, qui a décelé une zoonose septicémique sur fond de multiparasitisme.
• 1 Lagénorhynque à bec blanc, femelle, retrouvé mort à Woignarue le 07 juillet 2006, signalé par le CODIS. L'animal très putréfié a été enlevé par les services d'équarrissage, des échantillons de dents ont été prélevés et seront analysés par le CRMM en cours d'année.
• 1 Lagénorhynque sp., retrouvé mort à Berck sur mer le 24 juillet 2006, signalé par les Services techniques de la commune. L'animal en état de putréfaction avancé a été transmis aux services d'équarrissage. L'animal était entouré d'un filet de pêche supposant une capture, puis une remise à l'eau. Il a été enlevé par l'équarrissage, des photos seront transmises au CRMM afin de certifier l'identification de l'espèce.
• 1 Marsouin commun, femelle, retrouvé mort à Cayeux sur mer le 04 août 2006, signalé par la mairie. L'animal, très putréfié est parti en équarrissage.
• 1 Marsouin commun, mâle, retrouvé mort le 14 août 2006 à Berck sur mer, signalé par la SNSM. L'animal en état de putréfaction très avancé, a été confié aux services d'équarrissage. Des dents ont été prélevées et seront analysées par le CRMM en cours d'année.
• 1 Marsouin commun, femelle, adulte, a été récupéré le 04 septembre 2006 à Woignarue. L'animal en état de putréfaction avancé a été transmis au service d'équarrissage, des dents ont été prélevées et seront analysées par le CRMM en cours d'année.
• 1 Lagénorhynque à bec blanc, femelle, retrouvé mort le 10 novembre 2006 au Touquet. L'animal en état de putréfaction avancé a été pris en charge par les services d'équarrissage.
• 1 Marsouin commun, femelle, retrouvé mort le 12 décembre 2006 au Touquet. L'animal frais a été apporté au Laboratoire vétérinaire de la Somme pour y être autopsié. Celle-ci a montré une mort par asphyxie et surinfection bactérienne consécutifs à un envahissement parasitaire pulmonaire.

1.7- Mise en soins

Le protocole d'intervention sur un phoque échoué vivant est le suivant :
-Récupérer rapidement l'animal sur la plage. Un phoque échoué a dérivé un certain temps, parfois plusieurs jours, il est alors fatigué, affaibli et déshydraté ;
- Le placer dans un endroit calme et silencieux, où il est réhydraté (toutes les trois heures durant un minimum de 12 heures) ;
- L'animal doit impérativement reprendre des forces avant d'être remis en contact avec le milieu aquatique (dans lequel il perd de l'énergie en nageant). Il est alors placé pendant plusieurs jours dans un boxe de quarantaine où il est nourri (par intubation puis par gavage) ;
- Une fois qu'il sait se nourrir seul, il doit être placé dans un enclos de préparation à la réinsertion en milieu naturel, contenant un bassin et un plateau de repos. Pour la socialisation des animaux, il est préférable que ce local contienne plusieurs individus. Là, le phoque retrouvera un poids correct (environ 35 kg pour un phoque âgé de moins de trois semaines lors de l'échouage).
Tout ce protocole de soins dure, en moyenne, trois mois.

Au vu du manque de place dans les centres de soins français pour l'accueil des phoques échoués au cours de l'été 2005, l'association Picardie Nature a souhaité prendre en charge les soins aux phoques durant la

phase de quarantaine. Ainsi, les animaux subissent moins de stress au moment de leur prise en charge lors de l'échouage, puisque cela minimise les manipulations dues au transport de l'animal. Cette première phase de soins nécessite la présence quotidienne de deux soigneurs, avec au début un nourrissage toute les 3 heures puis un nourrissage toutes les 5 à 6 heures. La durée totale des soins administrés en quarantaine, pour un même individu, est d'environ 3 semaines.
Les phoques sont ensuite transportés dans un centre de soins possédant un bassin de préparation à la réinsertion en milieu naturel. Si celui-ci est approvisionné en eau salée, cela optimise les soins.
Les phoques sont ensuite ramenés en baie de Somme pour être remis en milieu naturel.

Picardie Nature était déjà en possession d'un Certificat de Capacité par le biais de la chargée de mission phoques, celui-ci avait été obtenu le 18 décembre 2002. Un dossier pour la demande d'autorisation d'ouverture et de transport ainsi qu'un second Certificat de Capacité a donc été déposé en DSV le 19 mai 2006. L'arrêté préfectoral d'autorisation d'ouverture a été rédigé le 5 juillet 2006. L'autorisation ministérielle de transport est quant à elle valable jusqu'au 30 novembre 2011 et permet de pouvoir transporter les Phoques veaux-marins et Phoques gris du centre de soins à leur lieu de relâcher. Les cartes vertes préalablement obtenues autorisaient quant à elles, déjà, les transports du lieu d'échouage au centre de soins. Le dossier pour le second Certificat de Capacité est en cours d'instruction.

Le centre de premiers soins de Picardie Nature a été monté sur un terrain appartenant au SMACOPI, en annexe de la Maison de la baie et de l'Oiseau. Un barnum de 18 m² accueillait trois quarantaines comprenant chacune un plateau et un petit bassin. Un sas a été aménagé à l'entrée du barnum. Une pièce de préparation des soins et repas, une laverie ainsi qu'un logement pour le personnel de soins ont été loués auprès de la Maison de la baie et de l'Oiseau.

Une convention avec le Cabinet vétérinaire place du Grand Marché d'Abbeville a été signée et a permis une auscultation rapide et régulière des animaux en soins.

La présence d'un soigneur et d'un bénévole était obligatoire 24h/24 et 7j/7. Pour le bénévolat, nous avons fait appel aux étudiants des écoles vétérinaires françaises et belges.Centre de soins vu d'extérieur



Barnum d'accueil des quarantaines



Pièce laverie et préparation des repas



SAS d'entrée au Barnum



Phoque dans sa quarantaine

Tableau 6: Animaux pris en charge par le centre de soins

Lieu d'échouage	Date d'entrée	Nom et état de Santé	Date de sortie	Lieu de transfert	Remise en milieu naturel	Marquage de reconnaissance
Groffliers	16/08/06	Osiris, mâle adulte, problèmes respiratoires et parasitaires	19/08/06	Sea Life Marine Park – Blankenberge Euthanasié le 28/08/06 et autopsié à Liège		
Equien	23/08/06	Alex, mâle juvénile, amaigrissement et abcès divers	12/10/06	Sea Life Marine Park – Blankenberge	Westerschelde, Pays-Bas le 18/12/06	Bague verte BE 150 à la nageoire postérieure gauche.
Quend	25/08/06	Atoum, mâle juvénile, prématurément séparé de sa mère	12/10/06	Sea Life Marine Park – Blankenberge	Le Hourdel, le 27/12/07	Bague verte BE 157 à la nageoire postérieure gauche.
Le Hourdel	08/09/06	Horus, mâle juvénile, apathique et déshydraté	08/09/06	Autopsie au Laboratoire Départemental de la Somme		
Sangatte	26/10/06	Thésée, mâle juvénile, parasitoses	27/10/06	Le CHENE	Le Hourdel, le 11/01/07	Bague saumon 56010 à la nageoire postérieure gauche. Plaque rouge.
Merlimont	23/09/06	Cléo, femelle juvénile, fracture.	27/10/06	Le CHENE	Le Hourdel, le 11/01/07	Bague saumon 56336 à la nageoire postérieure gauche. Plaque bleu.

1.8- Relâchers et Suivis

1.8.1 Suivis de «Jupiter, Neptune, Mars, Uranus et Saturne »

Le tableau 6 présente les observations réalisées en 2006 des jeunes phoques échoués, soignés et remis en milieu naturel en 2005. Ils étaient munis d'une plaque colorée permettant un repérage plus facile. Quatre des cinq individus ont été observés au moins une fois. Trois des cinq individus ont été observés au sein d'un groupe de phoques se reposant à marée basse. Cela signifie que ces animaux se sont correctement réintégrés à la population de laquelle ils proviennent. Les observations ont été principalement réalisées en période estivale, il est fort probable qu'avec la mue, ces animaux n'aient plus leur plaque à partir de la mi-août. L'absence d'observation de Saturne ne signifie pas que l'animal ait quitté l'estuaire picard, il a pu, tout simplement perdre sa plaque.

Tableau 6 : suivi des phoques relâchés et marqués par plaque PVC de couleur

Jupiter (jaune)		Neptune (blanc)		Mars (bleu)		Uranus (rouge)		Saturne (mi-rouge/mi-jaune)	
21 juillet	Repos au sein d'un groupe de 120 Pv et 1 Hg	16 juillet	Nage dans le chenal du blockhaus à marée basse	10 juillet	Repos au sein d'un groupe de 108 Pv et 4 Hg	8 juin	Nage dans le chenal du blockhaus à marée montante		
						10 juin	Repos au sein d'un groupe de 11 Pv		
						18 juin	Repos seul sur un banc de sable		
						31 juillet	Repos dans un groupe de 40 Pv		

1.8.2 Relâcher d' «Atoum »

Jeune Phoque veau-marin échoué à Quend le 25 août 2006, Atoum a passé un mois et demi en quarantaine au centre de soins de Picardie Nature avant d'être transporté dans le bassin de réadaptation au milieu naturel de Blanckenberge le 12 octobre. Après deux mois là-bas, il a effectué le chemin inverse pour retrouver son milieu naturel au Hourdel, le 27 décembre devant un public restreint composé d'une dizaine de personnes. Atoum a été marqué d'une bague verte n° 157 à la nageoire postérieure droite. Aucune observation post relâcher n'a été réalisée.


Photo G.Petit

1.9- Suivi des phoques en baie d'Authie

La baie d'Authie est un site proche de la baie de Somme fréquenté régulièrement par les phoques. Les objectifs des suivis de phoques en baie d'Authie sont de mieux connaître la fréquentation de ce site par les phoques et de constater la présence de couple mère-jeune sur ce site dans la perspective d'organiser leur protection si elle s'avère nécessaire.

1.9.1 Organisation

Un minimum de deux types de séances d'observations sont conduites :

-observation en continu durant le temps d'une marée descendante (2 heures après la marée haute à trois heures après l'heure de basse mer) à partir d'un point haut (dunes au Nord de l'Authie) ;

- prospection des bancs de sable et des berges du chenal de 2 heures après la marée haute à trois heures après l'heure de basse mer. A cette occasion, sont assurés le dénombrement des animaux présents, l'identification de l'âge et du sexe et la localisation des animaux.

Un suivi régulier des phoques en baie d'Authie a été réalisé par un groupe de bénévoles de l'Association Découverte Nature, habitant la ville de Berck et ses alentours (certains d'entre eux sont adhérents à l'association). Leurs observations ont principalement lieu depuis la dune au Nord de l'Authie.

1.9.2 Pression d'observation

Un total de 59 séances d'observation a été réalisé au cours de l'année 2006 :

- 10 séances pendant la période estivale (mi-juin à mi-septembre)
- 49 séances hors période estivale

Ces séances d'observation ont été réalisées à divers moments de la marée, ainsi, on note:

- 38 séances à marée descendante

– 5 séances à marée basse
– 20 séances à marée montante
– 3 séances à marée haute

Ces séances d'observation duraient de 0h05 à 5h30 avec une moyenne de 1h11 / observation.

Ces séances d'observation représentent la présence sur le terrain d'au moins une personne pendant 70 heures 30 (tableau 7).

Tableau 7 : Nombre d'heures de terrain par type d'observateurs

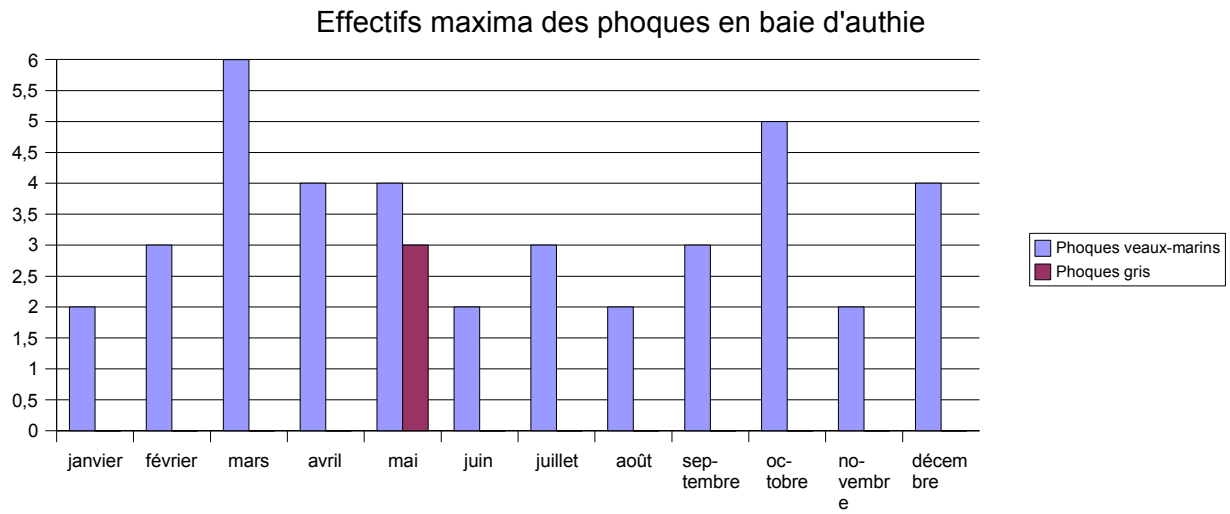
	Heures salariés	Heures Surveillants	Heures bénévoles Groupe phoques baie d'Authie	Total
Heures réelles	00 : 00	21 : 00	49 : 30	70 : 30
Heures cumulées	00 : 00	37 : 00	79 : 20	116 : 20

Ces 59 séances d'observation, ont été couronnées de succès à 67,8 %, avec la présence d'au moins un phoque.

1.9.3 Effectifs

Sur les 59 séances d'observation, 40 séances ont permis d'observer des phoques.
Parmi celles-ci :
· 18 séances où 1 seul phoque était présent
· 13 séances où 2 phoques étaient présents
· 9 séances où 3 phoques étaient présents
· 2 séances où 4 phoques étaient présents
· 4 séances où 5 phoques étaient présents
· 2 séances où 6 phoques étaient présents

Le graphique 15 présente les effectifs maxima de phoques observés au cours de l'année 2006.



Graphique 15 : Effectifs maxima de phoques observés en baie d'Authie par décades durant l'année 2006

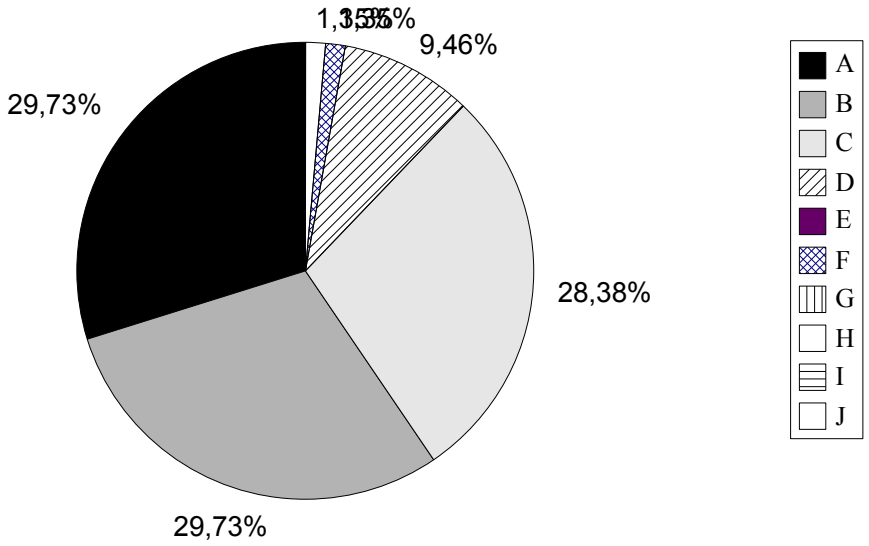
Effectifs maximums

- Phoque veau-marin : 6; observés le 25/03/06
- Phoque gris : 3, observés le 25/05/06

1.9.4 Zones de stationnement

La baie d'Authie est sectionnée en 10 zones où la présence des phoques est relevée à chaque séance d'observation, elles sont nommées «A, B, C, D, E, F, G, H, I et J », comme indiqué sur la carte 3. Un même phoque peut être observé en début d'observation dans une zone et être observé dans une autre zone quelques minutes plus tard. Pour la totalité des séances, on note 74 localisations des phoques, celles-ci sont représentées dans le graphique 16. Les deux zones les plus fréquentées sont A, B et C avec 29,73% des observations pour les deux premières et 28,38 % des observations pour la troisième. Ainsi dans 87,84 % des cas, les phoques sont observés à l'entrée de la baie, à proximité de la mer. Une seule observation a été notée en fond de baie, en zone H.

Répartition des zones fréquentées



Graphique 16 : Répartition des zones fréquentées par les phoques en baie d'Authie.



Carte 5 : Cartes représentant les différentes zones d'observations des phoques en baie d'Authie.

1.10- Contribuer à la connaissance du Phoque veau-marin

Cette année 2006, une quinzaine de demandes de stages nous ont été adressées par des étudiants de divers niveaux : BTS, Licence et Master.
Ainsi, au total se sont x stagiaires qui sont passés par l'association et ont étudié les phoques:

- 1 étudiante de Master Environnement Méditerranéen et développement durable à l'université de Perpignan a passé 13 semaines sur l'étude « Protocole de photo-identification », du 23 janvier au 14 avril 2006. Son rapport de stage est disponible à l'association.
- 1 étudiant de 2ème année de l'école nationale vétérinaire d'Alfort a passé 1 semaine au centre de soins pour phoques du 1er au 8 juillet 2006. Aucun rapport n'est attendu.
- 1 étudiante de 2ème année de Licence de biologie des organismes et des populations de l'Université des sciences et technologies de Lille a passé 8 semaines sur l'étude « impacts de l'activité humaine sur la reproduction des phoques », du 1er juillet au 26 août 2006. Son rapport de stage est en cours de rédaction.
- 1 étudiante de 1ère année de Brevet de Technicien Agricole « Gestion de la Faune Sauvage » au lycée Saint Aubin du Cormier a passé 10 semaines sur l'étude « impacts du tourisme sur la population de phoques », du 5 juin au 26 août 2006. Son rapport de stage est en cours de rédaction.
- 1 étudiante de 1ère année de Brevet de Technicien Agricole « Gestion de la Faune Sauvage » au lycée Saint Aubin du Cormier a passé 10 semaines sur l'étude « Dynamique de la population de phoques », du 5 juin au 26 août 2006. Son rapport de stage est en cours de rédaction.

L'accueil des stagiaires est privilégié au cours de la surveillance estivale des phoques de la baie de Somme.

2 - SENSIBILISATION

La protection s'effectue principalement par le biais de l'information. Celle-ci a pour but de limiter, voire supprimer les facteurs menaçants la tranquillité des phoques, en tentant d'influencer le comportement des personnes grâce au partage de nos connaissances sur le rythme de vie des animaux.

Nous proposons plusieurs formes d'information :

- **Les sorties « A la découverte des phoques de la baie de Somme »** pour joindre la balade et la découverte de la baie (situation géographique, marées…), l'observation des phoques en milieu naturel et la découverte de l'animal (biologie, historique de la population, menaces, mesures de protection…)
- **Les conférences « Les phoques de la baie de Somme »** pour découvrir la biologie, l'écologie, l'histoire de la population, les menaces et les mesures de protection… à travers de magnifiques photos explicatives sur support diapos ou informatique.
- **Les Points d'Observation** pour joindre l'observation à la découverte du rythme de vie de l'animal. Le but est de permettre, grâce à la longue-vue mise à disposition, l'observation des animaux sans risquer de les déranger et sans risquer sa vie en s'aventurant dans l'estuaire.
- **L'exposition « Les phoques de la baie de Somme »** pour tout savoir sur les phoques à son propre rythme d'apprentissage

2.1- Les animations proposées par le « programme des sorties 100% nature »

Il s'agit de sensibiliser le grand public sur la richesse et la fragilité de cet élément du patrimoine régional que constitue la colonie de Phoques veaux-marins. Des animations sont proposées gratuitement à travers notre programme de sorties, elles sont également diffusées par les journaux locaux (le Journal des Amiénois (JDA), Le Courrier Picard, L'éclaireur…) et par voie d'affichage.

Cette année 2006, 159 animations gratuites ont été proposées ; elles ont attiré 11 243 personnes

Tableau 8: répartition du public ayant participé aux animations proposées dans le programme des sorties Picardie Nature

Types d'animations	Nombre d'animations	Nombre d'adultes	Nombre d'enfants	Nombre total de personnes
Sorties[1]	35	336	139	475
Conférences	2	25	2	27
Points d'observation	72	4286	1302	5588
Exposition[2]	50	3647	1506	5153

[1] Les sorties annoncées dans le programme 100% nature de Picardie Nature sont gratuites. En 2005, l'association fut « victime » de son succès puisque sur une sortie on comptait jusqu'à 100 participants. Le résultat fut que les animations étaient difficilement gérable, même avec 2 animateurs. En 2006 nous avons décidé de faire les balades sur réservation de manière à avoir des groupes de 25 participants maximum. On note une fréquentation en baisse de 1/3 par rapport à 2005.

[2] L'exposition « les phoques de la baie de Somme » a été retravaillée et fait maintenant partie de la maison de la baie et de l'oiseau de Lanchères. Elle est ainsi visitable toute l'année. Un animateur « surveillant phoque » bénévole était posté dans cette salle durant les mois de juillet et août afin de sensibiliser le grand public et de répondre à leurs diverses attentes. Ne sont comptabilisés ici que les personnes ayant regardé attentivement les panneaux et conversé avec l'animateur. Le total de personnes sensibilisées sur ce poste est légèrement supérieur à 2005 sur une même période.

2.2 - Les animations organisées, sur rendez-vous

Ces mêmes animations peuvent être organisées pour des groupes (scolaires, vacanciers, associations…), elles sont alors réalisées gratuitement, seuls les frais de déplacement de l'animateur au taux de 0.31 € du kilomètre sont réclamés à la structure destinataire de la sortie.

Cette année 2006, 39 animations ont été organisées pour 22 structures différentes. Ces animations ont permis de sensibiliser 1112 personnes.

Tableau 9: répartition du public ayant participé aux animations organisées par Picardie Nature

Types d'animations	Nombre d'animations	Nombre d'adultes	Nombre d'enfants	Nombre total de personnes
Sorties	22	304	333	637
Conférences	14	66	324	390
Point d'observation	3	85	0	85

A noter, la réalisation d'une sortie de présentation du programme d'actions phoques auprès des élus et de financeurs de ce projet le 23 mai 2006. Quarante quatre invitations ont été envoyée et X invités nous ont honoré de leur présence (M.A.Rousseau-sous-préfet d'Abbeville, M.O.Pichard-DIREN Picardie, M.M.Daccord-sous préfet de Montdidier, M. le procureur de la république d'Amiens, M. le secrétaire du procureur d'Amiens, M.P.Caruette-SMACOPI, M.Y.Dupont-SMACOPI, . Quatre membres de Picardie Nature étaient présents (R.Delcourt, ML.Fornaro C.Hosten, M.Roussel, L.Dupuis). La sortie s'est clôturée par un pot de l'amitié à la Maison de la baie et de l'oiseau.

2.3 - Les animations organisées, à la Maison de la baie et de l'Oiseau

Des sorties « à la découverte des phoques de la baie de Somme » ont été organisées pour la Maison de l'oiseau et de la baie. Elles avaient lieu au départ du musée et formaient une boucle de 3h. Un animateur salarié a été recruté spécialement pour leur encadrement. Lorsque les balades prévues étaient annulées, pour météo défavorable ou pour absence d'inscrit, l'animateur organisait une conférence au musée.

Cet été 2006, les 75 animations ont permis de sensibiliser 620 personnes.

Tableau 10: répartition du public ayant participé aux animations organisées par Picardie Nature

Types d'animations	Nombre d'animations	Nombre d'adultes	Nombre d'enfants	Nombre total de personnes
Sorties	46	279	90	369
Conférences	29	207	44	251

Au total, ce sont **12 975** personnes qui ont été sensibilisées au respect du phoque et de son environnement.

Tableau 11: bilan total des animations

Types d'animations	Nombre TOTAL d'animations	Durée TOTALE des animations	Heures salariés	Heures bénévoles cumulées
Sorties	103	338:37	193:40	216:17
Conférences	45	130:15	92:30	56:15
Point d'observation	75	290:14	52:25	572:03
Exposition	50	349:00	47:30	340:00
TOTAUX	**273**	**1108:06**	**386:05**	**1184:35**

2.4 – Information des usagers de la baie

Le dossier technique réalisé en 2002 à l'attention des structures usagères de la baie de Somme est distribué afin de sensibiliser les pratiquants au respect du rythme de vie des phoques. Des diaporamas-conférences sur les phoques de la baie de Somme sont également organisés auprès de ces structures, en complément des informations contenues dans le dossier.

2.5- Documents réalisés

↳ Le dépliant « Les phoques de la baie de Somme » a été réimprimé en 5 000 exemplaires, en version française.

↳ Le dossier pédagogique « écoles primaires » a été utilisé au sein de 7 établissements scolaires.

↳ Le dossier pédagogique « collèges » a été utilisé au sein de 2 établissements scolaires.

↳ Quatre panneaux intitulés « Les phoques de la baie de Somme », de format 150 cm x 100 cm ont été installés sur les communes de Cayeux-sur-Mer et Le Crotoy en 2004. Celui situé à La Maye a été victime de tags en janvier 2006, l'autocollant a été changé. Il a ensuite été arraché en décembre 2006, le panneau complet a été remplacé.

3- COMMUNICATION

3.1- Réunions

► Préparations des journées "les 2èmes rencontres Régionales Sport de nature et développement: pratiques, loisirs, tourisme..." les 8 & 9 septembre, avec la DRDJS Amiens

Deux réunions de préparation à la DRDJS Amiens ont permis d'organiser l'évènement. Picardie Nature a tenu un stand les 8 et 9 septembre et a proposé deux balades « à la découverte des phoques de la baie de Somme ».

Trois membres de Picardie Nature se sont investis dans cette action (L.Dupuis, B&F.Guyot)

► Révision du plan POLMAR, le 6 septembre

Première réunion de travail organisée par la DIREN Picardie qui a en charge la rédaction de l'annexe « Plan de secours pour la Faune » du Plan POLMAR Terre pour la région Picardie. La réunion s'est tenue à la DIREN Picardie.

Trois membres de Picardie Nature étaient présents (L.Dupuis, C.Hosten et M.Roussel)

► Pôle de compétence littoral, le 8 septembre

Intervention le 8 septembre lors de la réunion « Pôle de compétence littoral » qui s'est tenue en sous préfecture d'Abbeville. Un premier bilan des interventions et des dérangements observés durant la surveillance estivale 2006 a été présenté sur format informatique.

Trois membres de Picardie Nature étaient présents (L.Dupuis, C.Hosten et M.Roussel)

► Modalités d'intervention sur les phoques échoués vivants le 11 octobre

Réunion de travail afin d'élaborer un protocole d'intervention et de capture des phoques, à la sous préfecture d'Abbeville. animée par le secrétaire général, Monsieur Florin, réunissant les pompiers, la gendarmerie nationale, l'Oncfs, la SNSM. le président de Picardie Nature, et Michele Roussel salariée de Picardie Nature et détentrice de carte verte.

► Séminaire pour les correspondants du Réseau National Echouage (RNE) – Côte Picarde 18 & 19 novembre

Ce séminaire, regroupant tous les membres du RNE est organisé une année par le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins de La Rochelle (CRMM) et une année par une autre structure.

En 2006, Picardie Nature a organisé le VII ème séminaire du RNE grâce aux concours financiers de la DIREN Picardie et du Conseil Régional de Picardie ainsi qu'au concours technique du SMACOPI.

Les 75 participants de ce séminaire ont assisté à 9 conférences à dominante scientifique sur la journée du samedi ; les thèmes abordés étaient le bilan des échouages français 2005 & 2006, les interactions cétacés et pêches, les campagnes d'observation… La journée du dimanche était réservée aux phoques, avec 6 interventions le matin, concernant les suivis de populations effectués en baie des Veys et baie du Mont Saint Michel par survols ULM, les suivis GSM réalisés sur ces mêmes sites, le suivi Argos réalisé sur un phoque réhabilité par le CHENE, la Leptospirose et la Brucellose observées sur les phoques gris par Océanopolis, le programme d'actions phoques de Picardie Nature, et enfin, la Conservation des phoques en Normandie et Picardie, présentée par la DIREN. L'après-midi était réservée à la visite du site et à l'observation des phoques en milieu naturel. Nombre de membres du RNE n'avaient jamais eu l'occasion d'observer des phoques auparavant… pour beaucoup, en effet, les interventions concernent des cétacés ; voire même les tortues marines, qui ont intégré officiellement le RNE en 2005 !

Chaque année, le séminaire RNE est l'occasion de rencontrer tous les membres (dont les partenaires de ce programme d'actions comme le CRMM, la CMNF, la LPA de Calais, le CHENE, T.Jauniaux de l'université de Liège...) et de converser sur les activités des uns et des autres. En plus d'être instructif, ce séminaire permet de passer un moment agréable et convivial, ce qui permet de resserer les liens du réseau.

Cette année, nous pouvons remercier pour leur présence, des personnalités locales : M. Alain Rousseau, sous-préfet d'Abbeville, M. Olivier Pichard, chargé de mission à la DIREN Picardie, M. Thierry Rigaux, chargé de mission au Conseil Régional de Picardie ;des partenaires locaux, à savoir la CMNF, la LPA de Calais, le CHENE, les Dr vétérinaires du cabinet place du Marché d'Abbeville ; mais également, pour les DOM-TOM, R. Rinaldi, fondateur de l'association Evasion Tropicale en Guadeloupe.

Ce séminaire a pû être réalisé grâce à la participation bénévole de sept membres de Picardie Nature : F. Delcourt, R. Delcourt, C. Hosten, M.Roussel, S. Soyer, D. Stacoffe et moi-même, nos invités ont apprécié l'accueil des picards !

► Présentation du programme d'actions aux Ministres le 8 décembre
Nicolas Sarkozy, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et Xavier Bertrand, Ministre de la Santé et des solidarités étaient en baie de Somme le 8 décembre. Une table ronde s'est tenue au Cap Hornu au sujet du projet de pôle d'excellence rurale Baie de Somme ; les actions de l'assocation Picardie Nature y ont été présentées.
4 membres de Picardie Nature étaient présents (L.Dupuis, B.Guyot, C.Hosten et G.houdant)

► Comité consultatif de la Réserve Naturelle de la baie de Somme le 11 décembre
Cette réunion, organisée par le SMACOPI et l'Etat, s'est tenue le 11 décembre 2006 dans les locaux de la sous-préfecture d'Abbeville. 25 personnes y ont participé, soit la présence de 18 structures (Préfecture, DIREN Picardie, Affaires maritimes, Conseil Régional …).
Deux membres de Picardie Nature étaient présents (ML.Fornaro et L.Dupuis).
Une présentation Power-point d'une durée de 10 minutes a permis de présenter le bilan synthétique inter-annuel des actions menées dans le cadre du programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme sur la période du 1er octobre 2005 au 30 septembre 2006, ainsi que le programme prévisionnel des actions 2007.

► Participation au "Schéma Régional de Loisirs et des Sports de Nature"
Plusieurs réunions organisées par la Direction Régionale Jeunesse et Sport se sont tenues au cours de l'année 2006.
Deux membres de Picardie Nature étaient présents (L.Dupuis et M.Roussel)

3.2- Médiatisation

Plusieurs reportages ont permis de faire connaître les mammifères marins ainsi que nos actions au grand public.

17 reportages « presse écrite »
- Le journal d'Abbeville – 25 janvier- « Les premiers guides natures labellisés »
- Tele 2 semaines – 4 au 17 février - « Sur la trace des phoques orphelins »
- Le Courrier picard – 30 avril - « Les oiseaux font de la place aux phoques »
- Destination baie de Somme – numéro 40 - « Découvrir les phoques de la baie de Somme avec la Maison de l'Oiseau et de la baie de Somme et l'association Picardie Nature »
- L'éclaireur Guide de l'été 2006 - « Respecter la colonie des phoques »
- Aujourd'hui en France – 19 juillet - «La première fois qu'elle surveille des phoques: une très belle expérience »
- L'éclaireur – 25 juillet - « Une colonie à découvrir: les phoques »
- Le Petit quotidien – 9 septembre - « Des phoques bronzent au nord de la France »
- Mon quotidien – 2 septembre - « Les phoques sont de retour en France »
- Paris Normandie- « Les phoques vont-ils tuer nos pêcheurs »
- Fémina – 7 au 10 décembre - « Gégé sauvé des eaux »
- Le journal d'Abbeville – hors série août - « En bateau, aux phoques »
- Le journal d'Abbeville – 11 janvier - « Le phoque Pluton longé nos côtes »

REMERCIEMENTS

↳ A la DIREN Picardie et au Conseil Régional de Picardie, qui ont permis par leurs financements la réalisation de ce programme d'actions ;
↳ A M. De Robien, Président d'Amiens-métropole, pour la mise à disposition des bureaux de l'association ;
↳ A la Maison de la baie de Somme et de l'oiseau, pour l'accueil du centre de sauvegarde pour les phoques;
↳ A M.M. R.Delcourt, C.Hosten et Pa.Thiery, administrateurs de l'association Picardie Nature pour le suivi des activités phoques et leur contribution à l'élaboration des différents rapports ;
↳Aux personnes ayant participé bénévolement au déroulement de ce programme d'actions : M. R.Delcourt, Mme F.Delcourt, M.B.Guyot, Mme F.Guyot, M. G. Houdant et Melle M. Roussel
↳ Aux stagiaires: Melle C.Agaesse, Melle M.Thibord et Melle A.Dubois
↳ Aux surveillants ayant participé au suivi des mises-bas : M. R.Beaucourt, Melle M.Berthe, Melle V.Bocquet, M. P.Bouchet, Melle M.Bourgoin, M. J.Boxus, Melle L.Brignon, Melle L.Carpentier, M. V.Dams, Melle B.Delhomme, Melle F.Fouillet, Melle H.Fresnel, Melle H.Frouin, M.G.Garçon, Mme S.Godowsky, Melle M.Guillaume, Mme F.Guyot, M. B.Guyot, Melle M.Hochard, M. G.Houdant, Melle M.Josse, Melle J.Lallemand, Melle I.Lhermitte, Melle C.Linard, Melle M.Lombard, M.L.Maillard, Melle F.Mallet, Melle S.Marmin, Melle C.Martin, M.F.Méranger, Melle C.Millerioux, Melle I.Moleins, Melle E.Omnes, Melle L.Paris, Melle M.Pellé, Melle H.Peltier, Melle E.Piachaud, Melle M.Souche, Mme D.Stacoffe, M.A.Tison et Melle S.Vigetta.
↳ Aux bénévoles du groupe de suivi des phoques en baie d'Authie : M. A.Cornu, M. J-C.Darras, Mme C.Durand, M.B.Faure, M.L.Farcy, Mme M-H.Frémau, M.J-L.Frémau, Mme G.Herbet, M.J.Lejeune, M. G.Lhotte, M.J-P.Maenhaut, Mme C.Olivier et M.Ph.Thiery ;
↳ Aux bénévoles du centre de soins phoques: Melle L.Brignon, Melle H.Buissière, Melle A.Dubois, M. G.Garçon, M. G.Houdant,M. F.Meranger, Melle H.Larde, Melle M.Paoloni, M.G.Petit, M. Y.Rey, M. T.Vauzelle.
↳ A Melle J.Gobillot et Melle M.Roussel pour le remplacement salarié au cours de l'année;
↳ Aux personnes ayant signalé des mammifères marins en difficultés ;
↳Aux personnes ayant participé bénévolement à la récupération des animaux signalés en difficulté;
↳ A A.Lastavel (GON), P.Prinzivalli (CMNF), Charpentier (LPA Calais), G.Gauthier et la maison du vivier (Mont Saint Michel), JF.Elder (RN Beauguillot) pour les données ayant permis de comparer les effectifs locaux aux affectifs nationaux.
↳ A M.P.Triplet, directeur de la Réserve Naturelle de la baie de Somme et aux gardes ;
↳ A M.Ladon de la DDE Maritime ;
↳ A Melle M.Verspuij (Seal Rehabilitation and Research Centre SRRC de Pieterburen) ;
↳ A M. A. Beaufils (Centre d'Hébergement et d'Etude Nature et Environnement CHENE) et M. J-P. Pelissier (vétérinaire praticien d'Abbeville) pour les soins aux phoques échoués ;
↳ A M.C.Jacot du Laboratoire vétérinaire de la Somme, de Dury, pour la réalisation des autopsies ;
↳ A Mme Perruchot maire de Cayeux-sur-mer et Mme Bourguelle maire de Le Crotoy, pour le prêt de salles pour la réalisation de nos actions;
↳ Aux membres des postes de surveillance des plages pour les informations qu'ils nous ont transmises ;
↳ A la gendarmerie, aux pompiers et aux sauveteurs en mer pour l'attention portée à notre sécurité ;
↳ Aux pêcheurs, aux membres du Commandant Charcot, du club de Kayak de Saint-Valery-sur-Somme, du CPIE, d'EVEILS, de Noshoes, d'OZONE et de Promenade en baie, pour leur compréhension.

ANNEXES

Annexe 1 : Bilan financier

FONCTIONNEMENT		
Nature dépense	***Prévisionnel***	***Réel***
Gestion des actions	4322,00	5857,28
Suivi régulier de la colonie de phoques	11294,04	10152,83
Accompagnement stagiaires	1601,00	1137,58
Surveillance de la reproduction	26629,96	26538,57
Gestion des mammifères marins échoués	21392,28	24866,03
Suivi des jeunes remis en milieu naturel	1474,28	317,23
Information des groupes d'usagers de la baie	850,52	794,39
Information du grand public	5627,22	4657,66
Information de groupes adultes	1219,52	1044,47
Information de groupes enfants	1497,04	1436,33
Relations gestionnaires des politiques publiques	833,60	942,73
Organisation du séminaire Réseau National d'Echouages	3219,88	3183,10
	79961,34	**80928,20**

FINANCEMENTS		
Organismes	***Prévisionnel***	***Réel***
FONJEP (poste salarié)	9860,38	7260,00
DIREN Picardie	43000,00	43000,00
Conseil Régional	23000,00	23000,00
Picardie Nature	3400,96	7668,20
	79261,34	**80928,20**

Annexe 2 : Les Surveillants

Nom	Prénom	ville	Département	âge	profession	durée (jours)
Stagiaires						
Agaesse	Chloé	Rennes (35)	35	17	lycéenne	63
Thibord	Mélanie		92	18	lycéenne	63
Dubois	Amélie	Arvillers	80	19	étudiant	63
Ecovolontaires						
Beaucourt	Romain	Mailly-Maillet (80)	80	19	étudiant	7
Berthe	Magalie	Creil (60)	60	21	étudiant	7
Bocquet	Valérie	Asnières (92)	92	37	Contrôleur impots	7
Bouchet	Philippe	Ambilly (74)	74	21	étudiant	14
Bourgoin	Marie	Marly le roi (78)	78	20	étudiant	7
Boxus	Julien	Stée-Modave (Belgique)	B	18	étudiant	14
Brignon	Lucie	Gouvieux	60	25	Pionne à mi-temps	14
Carpentier	Lauriane	Villers-Bocage (80)	80	22	étudiant	7
Dams	Vincent	Saint Bel (69)	69	27	chargé de mission FRAPNA	7
Delhomme	Bénédicte	Ruaudin (72)	72	33	Commerciale	7
Fouillet	Frederique	Saint Bel (69)	69	25	Professeur de philo	7
Fresnel	Hélène	Verneuil s/Seine	78	21	étudiant	7
Frouin	Héloïse	Benet (85)	85	22	étudiant	14
Garçon	Gauthier	Monceau	02	20	étudiant	18
Godowsky	Sonia	Marseille (13)	13	49	recherche emploi	7
Guillaume	Marianne	Sevrier (74)	74	22	étudiant	7
Guyot	Françoise	Nogent sur Oise (60)	60	55	infirmière	7
Guyot	Bernard	Nogent sur Oise (60)	60	54	retraité	21
Hochard	Muriel	Oderen (68)	68	35	responsable pédagogique	14
Houdant	Guillaume	Glisy	80	22	étudiant	7
Josse	Marine	Béthisy saint Martin	60	21	étudiant	7
Lallemand	Jordane	Montpellier (34)	34	21	étudiant	7
Lhermitte	Isabelle	Mézy sur Seine (78)	78	29	professeur des écoles	14
Linard	Clémentine	Plouzané (29)	29	22	étudiant	14
Lombard	Marion	Lille (59)	59	21	étudiant	7
Maillart	Laurent	Amiens	80	26	Technicien de maintenance	7
Malet	Fanny	Le Grand Serre (26)	26	20	étudiant	7
Marmin	Stella	Zutkerque (62)	62	20	étudiant	7
Martin	Christine	Laon (02)	02	41	professeur de mathématiques	28
Meranger	François	Abbeville (80)	80	22	étudiant	35
Millerioux	Cécile	Orléans (45)	45	23	étudiant	14
Moleins	Isolde	Amiens (80)	80	20	étudiant	7
Omnes	Emmanuelle	Guilers (29)	29	20	étudiant	7
Paris	Laure	Fontromeu (66)	66	27	professeur des écoles	14
Pellé	Marie	Grasse (06)	06	21	étudiant	14
Peltier	Hélène	La Rochelle (17)	17	20	étudiant	14
Piachaud	Emmanuelle	Cernier (suisse)	S	21	étudiant	14
Souche	Morgane	Villeurbanne (69)	69	21	étudiant	14
Stacoffe	Dominique	Amiens (80)	80	45	professeur des écoles	7
Tison	Alexandre	Thury en valois (60)	60	20	étudiant	7
Vigetta	Stéphanie	Logelbach (68)	68	22	assistante prof	7
						641

FESTIVAL DE L'OISEAU • ABBEVILLE ET BAIE DE SOMME

Les premiers guides nature labellisés

Toujours soucieuse de proposer des sorties de qualité, l'association du Festival de l'oiseau a formé seize guides nature qui permettront aux nombreux passionnés de mieux découvrir notre région.

Cette année, à l'occasion de la 16e édition du Festival de l'oiseau, plus de 200 sorties seront organisées dans la région. Les milieux visités sont divers comme les marais, les forêts et bien évidemment le littoral. Des visites qu'il sera possible d'effectuer à pied, à cheval, en vélo ou encore en kayak.

Afin que les festivaliers soient le plus satisfaits, l'association du Festival a décidé de proposer aux guides de s'engager vers une démarche de qualité dont l'objectif est d'aboutir à l'obtention d'un agrément.

Un cycle de formation animé par Thierry Fernandez du cabinet IFEE s'est donc déroulé de septembre 2004 à avril 2005 avec une partie théorie et une partie mise en pratique sur le terrain. Un référentiel de démarche qualité fut ensuite élaboré et déposé à l'INPI. Ce même référentiel a été utilisé en avril dernier lors du 15e Festival.



Ces guides nature agréés conduiront les festivaliers en avril prochain à la 16e édition du Festival de l'Oiseau

Un cabinet a lors de ce Festival réalisé des audits mystères auprès des guides nature en vérifiant le bon respect du référentiel. Le 12 octobre dernier, une commission d'agrément a donné son verdict : seize guides ont atteint un taux de conformité à la grille de référentiel de 80 % soit une note supérieure à 16/20, donnant droit à un agrément d'une validité de trois ans.

Ces seize guides conduiront en avril prochain les festivaliers attendus nombreux qui souhaitent découvrir et connaître les atouts de notre région. Devant le succès rencontré par cette formation, une deuxième session est prévue avec une cinquantaine de demandes qui est déjà parvenue à l'association du Festival de l'oiseau. L'objectif de l'association étant à président d'intégrer cette démarche dans le Plan qualité France, qui vise à regrouper l'ensemble des professionnels du tourisme autour d'une marque nationale de qualité. L'obtention de ce label permettra au Festival de l'oiseau d'atteindre un autre objectif : la conception de produits touristiques nature court séjours avec sortie nature et hébergement qui seraient commercialisés à l'année par des organismes agréés Services loisirs accueil du CDT (Comité départemental du tourisme).

Y. DEFACQUE

Les 16 guides du Festival de l'oiseau

Ont reçu l'agrément guide nature labellisé : Estelle Somont (Acheux), Jean-Valery Delabye (St-Valery), M. et Mme Jean-Claude Dupont (Eaucourt), Gwenael Labarre (le Crotoy), Jean-Michel Doliger (Le Crotoy), François Hannequart (Marcheville), Thierry Bizet (Ponthoile), Jean-Claude Darras (Attin), Lætitia Dupuis (Amiens), Michèle Roussel (Amiens), M. et Mme Bernard Guyot (Amiens), René François de Fontanges (Behen), Alain Dupont (Raineville) et Jean-Luc Hercent (Oisemont).

DÉCOUVERTE Quelques colonies se sont reconstituées sur les

Sur la trace des phoques

SAUVEGARDE. Chaque année, des bébés échouent sur les rivages de la Manche. Pour comprendre d'où viennent et où vont ces animaux, fin 2005, l'un d'eux a été soigné et relâché équipé d'une balise Argos.

Embouchure de la baie de Somme, 27 octobre 2005. C'est le grand jour pour Pluton, jeune et robuste phoque gris de quarante kilos. Couvé par son « parrain » et les anges gardiens du Chêne, centre de soin des bébés phoques d'Allouville-Bellefosse, en Seine-Maritime, il quitte sa cage posée sur la grève et s'élance vers la mer, son milieu naturel. C'est un « lâcher de phoques », pratique devenue l'attraction automnale des curieux de la région. Ce jour-là, deux cents spectateurs se pressent derrière les barrières. Pour les « nounous » de Pluton, Alain Beaufils, directeur du Chêne, Éric Delarue, soigneur, et Florence Salier, jeune vétérinaire, c'est une grande première. Grâce à la balise émettrice collée sur son dos, qui partira d'elle-même lors de la mue, ils vont suivre les déplacements de l'animal captés par satellite. Menée sur trois ans, cette expérience pilote n'a pas lieu en Manche par hasard. Disparu au début du siècle dernier, les phoques, dont la majorité fait partie de l'espèce des veaux marins venus du nord, de la mer des Wadden et des côtes anglaises, ont repointé ici le bout de leurs moustaches. Au total, environ deux cents individus répartis en trois colonies, dont les effectifs fluctuent selon les saisons : 140 en baie de Somme, 40 en baie des Veys et 35 dans celle du Mont-Saint-Michel. L'an dernier, huit bébés phoques recueillis en baie de Somme ont

FICHE D'IDENTITÉ



ESPÈCES : les veaux marins, plus répandus sur les côtes françaises, et les phoques gris.
POIDS : 120 à 200 kg à la maturité (3 ans).
DURÉE DE VIE : 25 ans.
NOURRITURE : en estuaire, poissons plats. En mer, harengs, mulets et maquereaux.

« J'y vais, j'y vais pas ? » Pas facile pour Pluton de quitter la terre. Son jeune parrain suivra ses pérégrinations sur internet.

côtes françaises du nord depuis une vingtaine d'années

orphelins

été relâchés. « On peut les voir à marée basse, sur les bancs de sable appelés "reposoirs", où ils passent le plus clair de leur temps et pêchent quand la mer remonte. Le meilleur moment, c'est au début de l'été, durant la période du rut ou de la mise bas », explique Florence, la vétérinaire. L'association Picardie nature, qui surveille la région et signale au Chêne les phoques échoués, a enregistré vingt naissances l'an dernier. Mais il faut veiller au grain… **Chaque année, des bébés non sevrés, dérangés par la seule présence des promeneurs** qui s'approchent, se perdent et se retrouvent orphelins et affamés. Ainsi, le jeune Pluton, recueilli à la fin août pesant dix kilos, a été relâché le 24 novembre à quarante kilos, gavé de bouillie de hareng puis de poissons entiers. « Il y a un protocole très strict à suivre, explique Florence. Les principes : l'hygiène, la désinfection, la mise en quarantaine de l'animal pour éviter tout risque de contamination, et le port de combinaison, masque, bottes et gants pour les soigneurs. Pendant le gavage (toutes les trois heures au début), les soins et la pesée, il faut limiter les contacts afin ne pas trop les imprégner de la présence humaine. » L'association Picardie nature qui avec ses soixante bénévoles a récolté depuis 1986 une somme d'observations et de données très utiles aux chercheurs, chapeaute un programme de sensibilisation du public. À ce titre, elle assène un message prioritaire : ne pas s'approcher à plus de trois cents mètres des animaux pour ne pas les effrayer (les jumelles sont indispensables !). En effet, sur les vingt bébés phoques nés cette année, la moitié n'a pas survécu. Lætitia Dupuis, longtemps bénévole, puis salariée de l'association, suit comme tous les passionnés le trajet de Pluton sur Internet. Objectif : connaître ses déplacements et ses comportements. « En principe, les jeunes restent près d'un an dans l'estuaire, puis prennent le large. L'aventurier a déjà fait trois grosses escapades, à deux cents kilomètres des côtes : l'une sud-sud-ouest, les autres carrément plein ouest. Va-t-il s'aventurer dans les ports ou avoir un comportement normal, et rester en pleine mer ? L'avenir nous le dira. »

■ NATALIE LHOSTE-GAUTRON



La bouillie de poissons est nourrissante, mais le gavage stressant.



Et un hareng, un ! Le jeune phoque va bientôt pouvoir manger seul.



Avant le grand large, bébé barbote et apprend à pêcher en piscine.



OPÉRATION HIGH-TECH AU MONT-SAINT-MICHEL

« C'est une première. Avec les Écossais, déjà expérimentés, l'université de la Rochelle, deux vétérinaires de zoos et quelques spécialistes, on va capturer en baie du Mont cinq phoques sauvages, les équiper de balises GPS et GSM et les relâcher. On verra s'ils vont en pleine mer, loin de nos côtes. » L'opération (prévue le 27 janvier) est un événement pour Gérard Gautier, guide naturaliste, passionné de la première heure. Il n'a participé qu'à des lâchers classiques (comme en 2004, *photo ci-dessus*) et attend beaucoup de cette première européenne : « La légende de dangerosité de la baie et l'éloignement naturel des reposoirs ont jusqu'ici profité aux phoques. Mais, depuis peu, les randonneurs s'approchent trop. » Au Mont-Saint-Michel, aucune mesure de sauvegarde n'est prévue. Quant à la restructuration des bouchots (pieux plantés dans la vase), elle pourrait avoir un impact sur la colonie.

à voir à la télé
VEN 10/02 20.15 LA FRANCE SAUVAGE
Le Marquenterre, la baie de Somme.

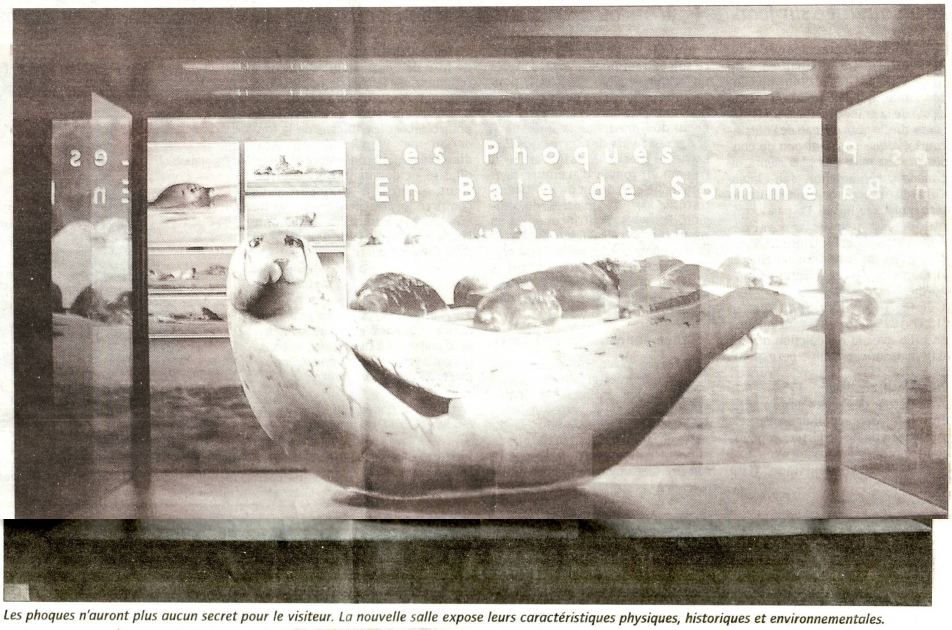
Dimanche 30 avril 2006 ABBEVILLE - PONTHIEU Le Courrier Picard

Les oiseaux font de la place aux phoques

D'ici la fin du mois, la Maison de l'Oiseau doit ouvrir sa nouvelle salle, consacrée aux phoques. Et parce qu'elle est désormais aussi la Maison de la Baie, ce n'est qu'un début.

La nouvelle salle de la Maison de l'Oiseau devrait ouvrir d'ici la fin du mois de mai. Chaque jour, de nouveaux éléments sont installés. La nouveauté, c'est que ce ne sont pas des oiseaux qui sortent des caisses, mais des phoques !

« *Nous sommes à présent la Maison de l'Oiseau et de la Baie. Le phoque étant également un symbole fort de ce territoire, nous nous devions de lui consacrer un espace. La colonie de phoques de la baie de Somme est l'une des plus importante de France, avec celle du Mont-Saint-Michel. Cent trente phoques veaux marins et une trentaine de phoques gris sont actuellement recensés. En 1850, on ne dénombrait pas moins de 200 phoques gris, mais ils ont été chassés. Depuis que cette espèce a été protégée, à la fin des années soixante-dix, ils sont revenus petit à petit. Chaque printemps, ils reviennent s'accoupler et mettre bas ici* », explique Yann Dupont, le directeur du musée.



Les phoques n'auront plus aucun secret pour le visiteur. La nouvelle salle expose leurs caractéristiques physiques, historiques et environnementales.

Une exposition évolutive et vivante

C'est lui qui a réalisé la grande sculpture qui accueille le visiteur dès l'entrée de la nouvelle salle, trônant au milieu des vitrines encore à moitié vides. Bientôt, on y trouvera tout ce qu'il y a à savoir sur cet animal. Car plus qu'une simple exposition, l'objectif est de donner des clés de connaissance. À côté de pièces rares, comme les deux phoques naturalisés prêtés par le musée Boucher-de-Perthes, on découvrira donc ses caractéristiques physiques, historiques, ou sur le milieu naturel.

Si le premier texte connu évoquant la présence de phoques en baie de Somme remonte à 1850, les recherches bibliographiques qui seront présentées ont pu mettre au jour des traces dans des textes de Pline l'Ancien, à l'époque de l'occupation romaine. Les scientifiques pensent même qu'ils se sont installés là depuis la dernière glaciation.

Deux grandes fresques permettront également de découvrir la répartition des colonies en Europe et dans la baie. Le visiteur pourra, à partir de photos de taille réelle et de descriptifs détaillés, apprendre à distinguer l'une de l'autre les deux espèces qui vivent en baie de Somme : le veau marin et le phoque gris, en sachant par exemple que les narines du veau marin sont en forme de V.

La manière dont ils se nourrissent, dont ils dorment, au rythme des marées, leur technique de nage, en fonction de leurs nageoires, seront décortiquées. À côté des écrans diffusant des images de leur vie sous-marine, une autre particularité captivera les curieux : à partir d'un « écorché », sculpture d'un animal coupé en deux laissant apparaître ses organes internes, on découvre que le phoque a deux métabolismes fonctionnant différemment selon qu'il est dans l'eau et hors de l'eau. Sa respiration, sa circulation sanguine changent ainsi en fonction de son environnement.

Suivant la nouvelle orientation du musée, l'objectif de cette salle est de donner à découvrir le phoque, en dévoilant l'état des connaissances scientifiques à son sujet. Toutes les hypothèses présentées sont d'ailleurs soumises à des chercheurs, qui les valident. Une partie de l'exposition sera d'ailleurs consacrée à faire le point sur les connaissances, et les méthodes de travail des scientifiques pour en savoir plus, comme l'utilisation de balises qui permettent de les suivre à la trace.

De fait, l'exposition devrait être évolutive. Vivante, elle permettra de répondre à toutes les questions que se posent petits et grands sur l'animal, et même à celles qu'ils n'auraient jamais imaginé se poser.

Un préambule idéal en somme, avant de partir les observer, en vrai, dans la baie.

M. T.

Un lieu plus vivant, plus moderne, pour donner les clés de la compréhension

Jusqu'à présent, la Maison de l'Oiseau, c'était surtout des oiseaux. Mais en devenant « Maison de l'Oiseau et de la baie de somme », elle élargit sa thématique et compte s'ouvrir à toute la richesse de ce territoire préservé. En ce sens, la salle consacrée aux phoques n'est qu'un premier pas. Bientôt, les galets, l'eau, la flore et jusqu'à la faune microscopiques et même les hommes, pêcheurs de coques et autres, qui sont en interaction avec cet environnement, y auront leur place.

Cette évolution coïncide avec une autre, et non des moindres. Jusqu'à présent donc, à la Maison de l'Oiseau, il y avait surtout des oiseaux. Empaillés, et présentés dans des reconstitutions de leur milieu naturel. Mais l'objectif est que ce musée devienne un centre d'interprétation. Premier exemple, l'exposition temporaire mise en place actuellement sur les oiseaux de tous les records (du plus petit au plus grand, du plus rapide au plus ancien).

Jusqu'aux invertébrés les plus microscopiques

Une manière de mettre en scène les pièces issues de la collection, en leur apportant une valeur ajoutée : l'information. L'accent sera mis sur la vulgarisation d'un savoir et la transmission de connaissances, et non plus seulement sur l'exposition « sèche » des pièces composant la collection. Le tout devrait se faire en lien avec les chercheurs et les scientifiques, au gré de l'évolution des connaissances.

On saura donc pourquoi telle ou telle espèce vit là, comment elle vit par rapport à son environnement. Un lieu plus complet et surtout plus vivant donc, qui permettra de donner des clés avant une visite sur place, en baie. « *Les visiteurs de la région et les touristes ne viennent pas seulement pour découvrir les colonies d'oiseaux. Mais attention, le visiteur qui vient pour les oiseaux trouvera toujours des oiseaux. Il y aura juste plusieurs niveaux de lecture et thèmes sous-jacents : la baie, les oiseaux.* », explique le directeur, Yann Dupont.

La prochaine étape est l'ouverture, d'ici fin juin, d'une nouvelle salle sur la faune de la baie. Des oiseaux en passant par les coques jusqu'aux invertébrés les plus microscopiques, c'est toute la chaîne alimentaire qui sera retracée. À terme, c'est toute la Maison de l'Oiseau et de la baie qui sera réorganisée en profondeur, et modernisée, sur ce modèle.

MAISON DES ASSOCIATIONS

Une famille de libraires

aujourd'hui, en 2006, la présence Duclercq à Abbeville « *en dépit des désastres de la guerre* ».

Des souvenirs qui servent l'histoire locale

« *Oui, les Duclercq sont bien une famille qui a voulu servir la librairie* », dira encore l'intervenant mercredi. Une librairie connue aujourd'hui dans plusieurs villes de France puis



Découvrir les phoques avec la Maison de l'Oiseau et de la Baie de Somme et l'association Picardie Nature

Depuis le 1er juin, la Maison de l'Oiseau et de la Baie de Somme a ouvert une nouvelle salle sur les phoques gris et les veaux-marins de la Baie de Somme et propose des sorties pour les observer en direct, en collaboration avec l'association Picardie Nature.

Le saviez-vous ?

PICARDIE NATURE

• Cette association, affiliée à "France Nature Environnement" assure, depuis 1986, la protection et le suivi scientifique de la colonie des phoques veaux-marins de la Baie de Somme. Le programme d'actions comprend la sensibilisation des usagers de la Baie de Somme et du grand public, la surveillance et le suivi de la reproduction.
Depuis 1996, il s'inscrit dans le cadre de la gestion de la Réserve naturelle de la Baie de Somme.

• En Baie de Somme, la colonie est essentiellement constituée de veaux-marins mais il est courant d'observer quelques phoques gris. Pendant l'été 2005, 139 phoques veaux-marins et une trentaine de phoques gris ont fréquenté l'estuaire picard. Autrefois, ils étaient plus nombreux puisqu'en 1850 on dénombrait 200 phoques dans la baie. Depuis que l'espèce est protégée, ils reviennent peu à peu. On peut les observer sur le sable où ils passent entre 10 % et 40 % de leur temps, en particulier au moment de l'allaitement et en période de mue, ou lorsqu'ils sont dans l'eau où ils se sentent en sécurité et se dispersent à la recherche de nourriture. Ce mammifère marin est un grand voyageur qui côtoie les côtes allemandes, hollandaises et anglaises durant l'année. Il revient au printemps en Baie de Somme pour s'accoupler. Les naissances ont lieu en juin et juillet. Respecter leur quiétude est essentiel car ils sont sensibles au dérangement.



Laetitia DUPUIS, Chargée de mission à l'association Picardie Nature

Quelles sont les missions de votre association ?
L'association Picardie Nature développe un programme intitulé "Etude et protection" qui se décline en trois volets.
Nous assurons toute l'année le suivi de la population de phoques : nombre de phoques gris, de phoques veaux-marins, de mâles et de femelles, de femelles gestantes, état sanitaire...
Sur le terrain, nous avons une action de surveillance dont le but est d'assurer un maximum de protection aux phoques et d'éviter les dérangements qui peuvent entraîner la mort des bébés phoques.
Cette action s'étend à l'ensemble des mammifères marins (marsouins, baleines, dauphins...) sur une zone qui va du Touquet à Penly (au-dessus de Dieppe). Toutes ces espèces sont protégées. Nous disposons d'une autorisation du ministère de l'Ecologie et du Développement durable pour intervenir dès qu'un mammifère marin est échoué. Les animaux morts sont envoyés en autopsie, ceux qui sont vivants sont pris en charge, soignés pendant 2 à 3 mois puis remis dans leur milieu naturel. C'est un moment spectaculaire que nous médiatisons car c'est l'occasion de sensibiliser le public aux risques du dérangement.

La sensibilisation est le troisième axe de notre programme. Nous sommes agréés par l'Education nationale. De nombreux enfants de la région ne savent pas que vivent des phoques en Baie de Somme alors que cela fait partie de leur patrimoine. Deux dossiers pédagogiques ont été constitués pour insérer les phoques dans le programme scolaire.

Pourquoi cette collaboration avec la Maison de l'Oiseau et de la Baie de Somme ?
Les gens qui s'intéressent aux phoques sont demandeurs d'information. 60 sorties sont prévues entre juin, juillet et août pour lesquelles nous mettons à disposition une personne.
Très complètes, ces sorties abordent la baie, le milieu estuarien, les phoques, leur biologie, comment ils vivent, pourquoi ils sont là... Par ailleurs, la Maison de l'Oiseau a ouvert une nouvelle salle consacrée aux mammifères marins.
Jusqu'à présent, notre association proposait une exposition, pendant les deux mois d'été au Hourdel, qui accueillait de 6 à 8 000 personnes. Cette salle va permettre d'apporter une information toute l'année. Couplée avec les sorties elle va, nous l'espérons, apporter beaucoup sur le plan de la protection. Plus il y a de messages passés, plus les phoques seront protégés C'est très important pour leur survie.

Comment réagit le public ?
Ce partenariat est un test pour 3 mois qui se pourra se prolonger 6 mois. Les sorties sont fonction des heures des marées, de l'ensoleillement. Certaines démarreront dès 7 h le matin, un moment magique avec le lever du soleil et le calme du petit matin...
Si le public répond favorablement, nous aimerions proposer ces balades de mars à octobre.

Sortir...

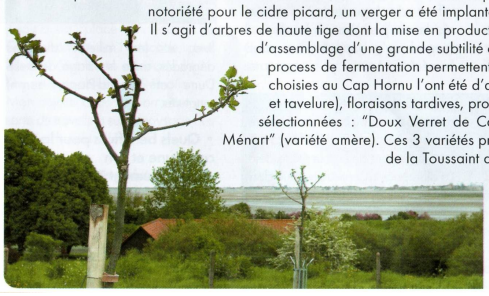
Sorties phoques
Informations pratiques
Les sorties sont prévues pour 25 personnes au maximum. (Réservation obligatoire)
Durée 3 h - Départ de la Maison de l'Oiseau et de la Baie de Somme, en fonction des marées (prévoir bottes, coupe-vent.)
Tarifs : Adulte : 9,90 euros
Enfant : 7 euros
Renseignements et réservations :
Tél. : 03 22 26 93 93
Fax : 03 22 26 5944
e-mail :
contact@maisondeloiseau.com



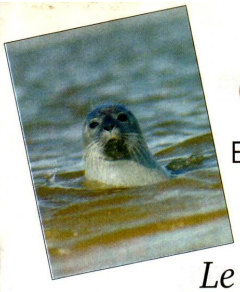
L'importante colonie de veaux-marins et les quelques phoques gris que l'on peut apercevoir en Baie de Somme, valaient bien qu'on leur consacre une salle. C'est chose faite : taille, poids, anatomie, alimentation, comportement sont présentés. Des photos et une sculpture permettent de voir de "très près" ce mammifère si attirant mais que l'on ne peut approcher dans la nature. Cette salle est un complément indispensable à l'observation en direct.

Un verger à cidre au Cap Hornu

Avec la baisse régulière des surfaces consacrées à la viticulture, se développe au XVIIème siècle une production cidricole dans la Somme. Le site du Cap Hornu qui comportait une ferme en lieu et place de la gentilhommière, possédait un verger qui fut à l'instar des autres arbres détruit lors de l'occupation allemande. Afin de renouer avec cette tradition et d'accompagner les producteurs locaux dans la démarche de reconquête d'une notoriété pour le cidre picard, un verger a été implanté au Cap Hornu en décembre 2005.



Il s'agit d'arbres de haute tige dont la mise en production nécessitera encore 5 à 7 ans de culture. Le cidre est une boisson d'assemblage d'une grande subtilité composée à partir de variétés douces, amères, acides ou sucrées. Les process de fermentation permettent d'obtenir des cidres à mousse, plus ou moins perlants. Les variétés choisies au Cap Hornu l'ont été d'abord pour des critères de rusticité : résistance aux maladies (oïdium et tavelure), floraisons tardives, productivité moyenne pour une meilleure qualité. 3 variétés ont ainsi été sélectionnées : "Doux Verret de Carouge" (variété douce) ; "Rambault" (variété acidulée) ; "Marie Ménart" (variété amère). Ces 3 variétés produisent tardivement fin octobre, ce qui permettra pour les vacances de la Toussaint de faire une animation locale autour de la récolte et du pressage des pommes, dont le matériel traditionnel est présenté à Picarvie. Le verger fait 1 ha et rassemble 100 arbres dont on pourra apprécier la floraison tous les printemps. Des rencontres avec les producteurs ont lieu dont l'objectif est d'imaginer une boisson locale, spécifique.



Côte Picarde

EN BAIE DE SOMME

Respecter la colonie des phoques

Le maintien de la colonie des phoques en baie de Somme vous concerne. Respectez leur rythme de vie en évitant de vous approcher d'eux lorsqu'ils se reposent sur les bancs de sable. Les guides de l'association Picardie Nature vous aideront à les observer.

La baie de Somme accueille la population de phoques la plus importante de France avec plus de 60% des effectifs (variant entre 80 et 130 mammifères selon la saison). Ils augmentent durant la période de reproduction en raison de certains individus vivant sur le littoral des départements limitrophes.

L'été correspond à la période des naissances. Aussi les bébés phoques ont besoin de beaucoup de repos pour téter et passer tranquillement les trois semaines de sevrage. Des mises à l'eau de groupes de phoques qui se reposent à marée basse sur les bancs de sable, effrayés par des promeneurs, peuvent engendrer des séparations prématurées du petit et de sa mère, menant à l'échouage du bébé phoque.

Pour respecter leur rythme de vie, évitez de vous en approcher à moins de 400 mètres. Sinon vous risquez de les faire fuir et de perturber leur repos.

Afin de mieux découvrir les phoques de la baie, l'association Picardie Nature organise, en fonction des marées, des balades et un point d'observation sur la plage du Hourdel, au pied du blockhaus du Hourdel (prendre la route blanche, entre Cayeux et Le Hourdel, au niveau du parking).

A marée basse

Les phoques ont un rythme de vie en fonction des marées. La marée basse est le moment le plus opportun pour les observer puisqu'ils remontent sur les bancs de sable émergés afin de s'y reposer, mais c'est également le moment le plus critique : mal à l'aise en milieu terrestre, ils vont se sentir menacés très rapidement et prendre la fuite, subissant uns tress préjudiciable à leur biologie.

Prudence ! ne vous aventurez pas sans guide dans la baie. L'estuaire est très dangereux en raison de sa superficie, de ses chenaux et de l'importance des marées.



Le point d'observation est situé sur la plage du Hourdel, au pied du blockhaus (se diriger sur la route blanche, entre Cayeux et Le Hourdel).

A marée haute

Les phoques suivent le flot et entrent dans les ports ; on peut en observer dans les ports de Saint-Valery, Le Hourdel ou Le Crotoy. Restez calme et silencieux ; très curieux, le phoque vous observera, et mieux, s'approchera du quai.

Des sorties découverte gratuites

L'association Picardie Nature propose un point d'observation (près du blockhaus situé entre Le Hourdel et Cayeux) ainsi que des balades "découverte des phoques de la Baie de Somme" .

LES BALADES : *en juillet*, le 2 à 9h, 3 à 9h45, le 4 à 10h30, le 5 à 11h30, le 6 à 12h30, le 7 à 13h30, le 8 à 14h30, le 9 à 15h30, le 10 à 16h30, le 16 à 9h, le 17 à 9h30, le 18 à 10h30, le 19 à 11h30, le 20 à 12h30,le 21 à 13h45, le 22 à 15h, le 23 à 16h, le 24 à 16h45.

- *En août*, le 1er à 9h, le 2 à 9h30, le 3 à 10h15, le 4 à 11h15, le 6 à 12h45, le 6 à 14h, le 7 à 15h15, le 16 à 10h, le 17 à 10h45, le 1! à 12h, le 19 à 13h30, le 20 à 14h45, le 21 à 15h45, le 22 à 16h30, le 31 à 9h.

- *En septembre*, le 2 à 10h30, le 3 à 12h, le 17 à 13h30.

LE POINT D'OBSERVATION (avec mise à disposition d'une longue vue) est ouvert :

- *En juillet* : Le 2 de 9h à 13h30, le 3 de 9h15 à 14h15, le 4 de 10h à 15h, le 5 de 11h à 16h, le 6 de 12h à 17h, le 7 de 13h à 18h, le 8 de 14h à 19h, le 9 de 15h à 20h, le 10 de 16h à 20h, le 11 de 16h45 à 20h, le 12 de 9h à 10h30, le 13 de 9h à 11h15, le 14 de 9h à 12h, le 15 de 9h à 12h30, le 16 de 9h à 13h30, le 17 de 9h15 à 14h15, le 18 de 10h à 15h, le 19 de 11h à 16h, le 20 de 12h à 17h, le 21 de 13h15 à 18h15, le 22 de 14h30 à 19h30,le 23 de 15h30 à 20h, le 24 de 16h15 à 20h, le 25 de 17h à 20h, le 26 de 9h à 10h30,le 27 de 9h à 11h, le 28 de 9h à 11 30, le 29 de 9h à 12h, le 30 de 9h à 12h30, le 31 de 9h à 12h.

- *En août* : le 1er de 9h à 13h30, le 2 de 9h à 14h, le 3 de 9h45 à 14h45, le 4 de 11h à 16h; le 5 de 12h15 à 17h15, le 6 de 13h30 à 18h30, le 7 de 14h45 à 19h45, le 8 de 15h45 à 20h, le 9 de 16h45 à 20h, le 10 de 17h30 à 20h, le 11 de 9h à 11h, le 12 de 9h à 11h45, le 13 de 9h à 12h30, le 14 de 9h à 13h, le 15 de 9h à 13h45, le 16 de 9h30 à 14h30, le 17 de 10h15 à 15h15, le 18 de 11h30 à 16h30, le 19 de 13h à 18h, le 20 de 14h30 à 19h30, le 21 de 15h15 à 20h, le 22 de 16h à 20h, le 23 de 16h45 à 20h, le 24 de 17h15 à 20h, le 25 de 9h à 10h30, le 26 de 9h à 11h, le 27 de 9h à 11h30, le 28 de 9h à 12h, le 29 de 9h à 12h30, le 30 de 9h à 12h45, le 31 de 9h à 13h30.

- *En septembre* : le 2 de 10h à 15h, le 3 de11h30 à 16h30.

- *En octobre* : le 29 de 9h30 à 12h30.

- *Le 19 novembre* de 14h30 à 17h30 et *le 30 décembre* de 12h30 à 15h30.

Si vous trouvez un phoque échoué sur la plage

- Ne le touchez pas, il peut être porteur de maladies infectieuses. Une morsure de phoque peut être dangereuse.

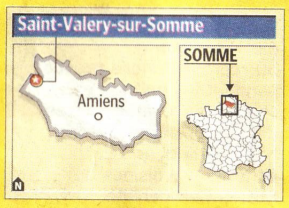
- Observez les alentours, les jeunes phoques se retrouvent parfois séparés prématurément de leur mère ; assurez-vous que le jeune est bien seul et que sa mère n'est pas tout simplement partie pêcher à quelques mètres de là. Si un jeune phoque est seul, placez-vous entre lui et l'eau afin d'éviter sa fuite. S'il regagne l'eau, il peut perdre beaucoup d'énergie et mourir.

- Contactez dès que possible l'association Picardie Nature : 06 08 83 44 99 ou la Réserve naturelle : 06 86 67 98 02 ou les pompiers : 18.

- La capture, le transport (vivant ou mort) et la détention de phoques sont interdits par la loi. C'est strictement réservé aux personnes autorisées par le Ministère de l'Environnement.

« Une très belle expérience »

CLEMENTINE, 22 ans, de Marseille, passe quinze jours en baie de Somme, comme bénévole au sein de l'association Picardie nature.





SAINT-VALERY (SOMME), LE 15 JUILLET. *Clémentine et les bénévoles de l'association Picardie nature veillent chaque jour sur la colonie de phoques de la baie de Somme.* (LP/JENNY FERAY.)

SAINT-VALERY (SOMME)
DE NOTRE CORRESPONDANTE

« BONJOUR. Vous voulez observer les phoques ? » Clémentine Linard, une jeune Marseillaise de 22 ans, est l'une des bénévoles de l'association Picardie nature qui veille tout cet été sur la colonie de phoques de la baie de Somme. Cent trente veaux marins — la plus grande colonie française — dont 20 bébés et 32 phoques gris, allongés comme des pachas sur les bancs de sable, qu'elle tente de préserver des dérangements (promeneurs, cavaliers, kayakistes…). L'équipe est composée de dix bénévoles ou stagiaires. Elle est guidée par Laetitia Dupuis, animatrice et responsable du programme d'études et de protection des phoques de la baie de Somme à l'association.

« Nous les comptons quotidiennement »

« L'été est une période sensible pour les phoques, en particulier pour les veaux marins, car c'est celle des naissances, explique Clémentine, qui vient d'achever son master 1 en biologie marine à l'IUEM (Institut universitaire européen de la mer) à Brest. Ils ne peuvent pas vivre sans la terre ferme pour mettre bas, allaiter ou faire de la graisse. Ils sont d'autant plus vulnérables. Au moindre dérangement, ils partent aussitôt à l'eau. C'est à ce moment-là que la mère peut perdre son petit. » Passionnée par les mammifères marins, Clémentine a tenu à venir passer deux semaines en baie de Somme : « Picardie nature est une association référente au niveau de l'étude et de la protection des phoques, explique-t-elle. Elle offre de très bonnes conditions. Nous sommes logés gratuitement à Saint-Valéry et nourris. »

Surveillance pédestre ou en Zodiac (elle a passé son permis pour l'occasion), Clémentine joue les nounous des phoques cinq heures par jour : « Nous les comptons quotidiennement, continue-t-elle. Quand je suis d'équipe au point d'observation du blockhaus sur la route blanche entre Le Hourdel et Cayeux-sur-Mer, comme aujourd'hui, j'essaie de donner le maximum d'informations au grand public. »

Une fois le travail de terrain achevé et les feuilles d'observation remplies, place à la vie en communauté : « Le groupe est formé de personnes âgées de 18 à 37 ans, relate-t-elle. Certains sont lycéens, d'autres sont étudiants ou salariés. Il y a beaucoup d'entraide. Ceux qui rentrent en premier le midi préparent le déjeuner pour les autres. Nous avons aussi de franches rigolades. »

Alors qu'elle s'apprête à regagner Marseille pour entamer un job d'été dans un centre de loisirs, Clémentine assure : « Je compte revenir l'année prochaine. C'est une très belle expérience humaine et naturelle. »

ISABELLE BOIDANGHEIN

EN BAIE DE SOMME

Une colonie à découvrir : les phoques

Profitez de vos congés pour (re)découvrir les richesses naturelles de la Baie de Somme qui accueille la plus importante colonie de phoques de France, à condition de ne pas vous y aventurer seul.

Inscrite au patrimoine de l'UNESCO et classée parmi les plus belles du monde, la Baie de Somme est un site exceptionnel reconnu. Parmi ses richesses naturelles il en est une très étonnante quand on vient pour la première fois dans la région. Des phoques gris et veaux-marins y ont élu domicile. Des associations locales contribuent à leur protection par des actions de sensibilisation et des visites guidées.

Par exemple, les bénévoles de l'association Picardie Nature proposent des sorties gratuites ouvertes à tous. Elles sont déconseillées aux personnes souffrant de problèmes cardiaques, car marcher pendant plus de deux heures dans le sable risque de les incommoder.



Observez à la longue vue les phoques gris et veaux marins qui se prélassent sur les bancs de sable de la Baie de Somme. Il est prudent de suivre un guide.

Une chance excptionnelle

"Nous avons une chance exceptionnelle cette année" explique Dominique, une guide bénévole. *"Grâce à la nouvelle configuration de la Baie qui dessine le chenal, les phoques sont à l'écart de tout passage à pied, à plus d'un kilomètre"*. Une situation très salutaire pour les bébés phoques qui ne sont pas effrayés par leur mère, et ne se noient pas. *"Nous avons enregistré cet été vingt naissances et aucun échouage, c'est exceptionnel !"* En revanche la promenade guidée nous permet de les approcher avec la longue vue et de découvrir leur mode de vie, leurs physionomie et les raisons pour lesquelles ils se prélassent sur les bancs de sable.

Propice aux naissances

La Baie de Somme accueille la population de phoques la plus importante de France avec plus de 60% des effectifs (variant entre 80 et 130 mammifères selon la saison). Ils augmentent durant la période de reproduction en raison de certains individus vivants sur le littoral des départements limitrophes.

L'été correspond à la période des naissances. Aussi les bébés phoques ont besoin de beaucoup de repos pour téter et passer tranquillement les trois semaines de sevrage. Des mises à l'eau de groupes de phoques qui se reposent à marée basse sur les bancs de sable, effrayés par des promeneurs, peuvent engendrer des séparations prématurées du petit et de sa mère, menant à l'échouage du bébé phoque.

Pour respecter leur rythme de vie évitez de vous en approcher à moins de 400 mètres. Sinon vous risquez de les faire fuir et de perturber leur repos.

Afin de mieux découvrir les phoques de la baie l'association Picardie Nature organise, en fonction des marées, des balades et un point d'observation sur la plage du Hourdel, au pied du blockhaus du Hourdel (prendre la route blanche, entre Cayeux et le Hourdel, au niveau du parking).

A marée basse

Les phoques ont un rythme de vie en fonction des marées. La marée basse est le moment le plus opportun pour les observer puisqu'ils remontent sur les bancs de sable émergés afin de s'y reposer. Mais c'est également le moment le plus critique : mal à l'aise en milieu terrestre, ils vont se sentir menacés très rapidement et prendre la fuite, subissant un stress préjudiciable à leur biologie.

Prudence ! ne vous aventurez pas sans guide dans la Baie. L'estuaire est très dangereux en raison de sa superficie, de ses chenaux et de l'importance des marées.

A marée haute

Les phoques suivent le flot et entrent dans les ports ; on peut en observer dans les ports de Saint-Valery, Le Hourdel ou le Crotoy. Restez calme et silencieux : très curieux le phoque vous observera et mieux, s'approchera du quai.

Des sorties découverte gratuites

L'association Picardie Nature propose un point d'observation (près du blockhaus situé entre le Hourdel et Cayeux) ainsi que des balades "découverte des phoques de la Baie de Somme".

Les prochaines balades avec l'association Picardie nature : *En août*, le 1er à 9h, le 2 à 9h30, le 3 à 10h15, le 4 à 11h15, le 6 à 12h45, le 6 à 14h, le 7 à 15h15, le 16 à 10h, le 17 à 10h45, le 18 à 12h, le 19 à 13h30, le 20 à 14h45, le 21 à 15h45, le 22 à 16h30, le 31 à 9h.

- En septembre, le 2 à 10h30, le 3 à 12h, le 17 à 13h30.

LE POINT D'OBSERVATION (avec mise à disposition d'une longue vue) est ouvert

- En juillet : le 25 de 17h à 20h, le 26 de 9h à 10h30, le 27 de 9h à 11h, le 28 de 9h à 11h30, le 29 de 9h à 12h, le 30 de 9h à 12h30, le 31 de 9h à 12h.

- En août : le 1er de 9h à 13h30, le 2 de 9h à 14h, le 3 de 9h45 à 14h45, le 4 de 11h à 16h ; le 5 de 12h15 à 17h15, le 6 de 13h30 à 18h30, le 7 de 14h45 à 19h45, le 8 de 15h45 à 20h, le 9 de 16h45 à 20h, le 10 de 17h30 à 20h, le 11 de 9h à 11h, le 12 de 9h à 11h45, le 13 de 9h à 12h30, le 14 de 9h à 13h, le 15 de 9h à 13h45, le 16 de 9h30 à 14h30, le 17 de 10h15 à 15h15, le 18 de 11h30 à 16h30, le 19 de 13h à 18h, le 20 de 14h30 à 19h30, le 21 de 15h15 à 20h, le 22 de 16h à 20h, le 23 de 16h45 à 20h, le 24 de 17h15 à 20h, le 25 de 9h à 10h30, le 26 de 9h à 11h, le 27 de 9h à 11h30, le 28 de 9h à 12h, le 29 de 9h à 12h30, le 30 de 9h à 12h45, le 31 de 9h à 13h30.

- En septembre : le 2 de 10h à 15h, le 3 de11h30 à 16h30.

- En octobre : le 29 de 9h30 à 12h30.

- Le 19 novembre de 14h30 à 17h30 et *le 30 décembre* de 12h30 à 15h30.

Que faire si vous trouvez un phoque échoué sur la plage

- Ne le touchez pas, il peut être porteur de maladies infectieuses. Une morsure de phoque peut être dangereuse.

- Observez les alentours, les jeunes phoques se retrouvent parfois séparés prématurément de leur mère ; assurez vous que le jeune est bien seul et que sa mère n'est pas tout simplement partie pêcher à quelques mètres de là. Si un jeune phoque est seul, placez-vous entre lui et l'eau afin d'éviter sa fuite. S'il regagne l'eau il peut perdre beaucoup d'énergie et mourir.

- Contactez dès que possible l'association Picardie Nature : 06 08 83 44 99 ou la Réserve naturelle : 06 86 67 98 02 ou les pompiers : 18.

- La capture, le transport (vivant ou mort) et la détention de phoques sont interdits par la loi. C'est strictement réservé aux personnes autorisées par le Ministère de l'Environnement.

Véronique Dheilly





La prochaine sortie de l'association Picardie Nature est prévue le mardi 1er août à 9h. Rendez-vous sur le parking de la route blanche [illegible] Un point d'observation se t[illegible]



Vingt naissances ont été enregistrées depuis le début de l'été. Grâce à la nouvelle configuration de la baie, les phoques ne sont pas dérangés. Il n'y a eu aucun échouage.

ACTION DE L'ODYSSÉE DE

Lutter cor



Dans le cadre de leur action contre l'isol[illegible] ont fai[illegible]

L'Odyssée de l'Espoir, association de partage et de solidarité contre la sclérose en plaques, vient d'effectuer un tour de région. Elle a fait dernièrement étape à Saint-Valery, au gymnase du collège de la baie de Somme.

Quinze personnes atteintes de la maladie dont cinq en fauteuil accompagnés d'une petite équipe de sportifs, ont parcouru entre 60 et 80 km par jour, en vélo avec carriole, relayés par un [illegible] *«Not[illegible] rencont[illegible] lutter [illegible] faire é[illegible] C'est a[illegible] mation[illegible]* ligne l'[illegible] l'action[illegible] Il fa[illegible] en plac[illegible] curable[illegible] touche 80 000 personnes en France, dont les deux tiers sont autre région de France.

Le Petit quotidien – 9 septembre - « Des phoques bronzent au nord de la France »



le Petit Quotidien

Samedi 9 septembre 2006

Lire chaque jour un vrai journal, dès 7 ans

Des phoques bronzent au nord de la France

Dans la baie de Somme (nord de la France), des phoques veaux marins vivent en liberté. L'été, ils se reposent au soleil pour garder leur chaleur.

La fiche découverte

Depuis 1994, la colonie de phoques veaux marins vit en sécurité en baie de Somme, car la région a été classée « réserve naturelle ». Une association, Picardie Nature, les suit toute l'année. Elle augmente sa surveillance l'été, car c'est l'époque des naissances et de la mue.

Picardie Nature : www.picardie-nature.org

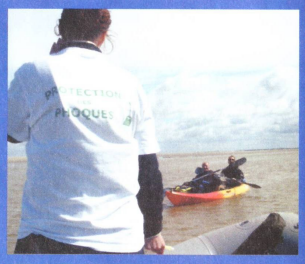
REPORTA

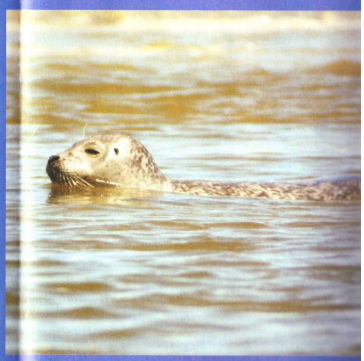
Les phoques de la baie de Somme

Le Petit Quotidien a passé une journée avec les bénévoles de l'association Picardie Nature qui protège les phoques. Reportage : Jaïna Arnaud.

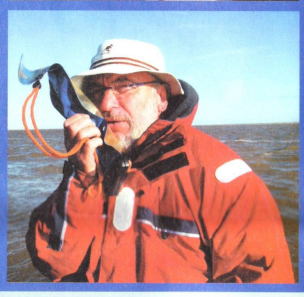
Compter

À 5 h 45 du matin, Bernard et Cécile partent en Zodiac pour surveiller les phoques étendus sur le sable. Bernard compte les phoques de la baie à l'aide d'une lunette. Cécile note les chiffres sur un petit carnet. Cet été, il y a 148 phoques veaux marins, dont 22 naissances, et 35 phoques gris.









Informer

2 hommes en kayak ont fait fuir tous les phoq l'eau. Bernard, en contact radio avec l'associa signale le dérangement. Les 2 bénévoles rejoi kayak pour rappeler qu'il est interdit de s'app des phoques à moins de 400 mètres. Pendant période des naissances et de la mue, les phoq doivent se reposer au sec pour garder leur ch

Observer

Il y a 2 sortes de phoques dans la baie. - Les phoques veaux marins y habitent toute l'année. Ils sont gris ou brun clair tacheté, ont une tête arrondie et des



Les aventures de Scoupe et Tourbillon : Un rempart de sable



Le coffret des aventures de Scoupe et Tourbillon est en vente sur www.playbacpresse.fr

Mon quotidien – 2 septembre - « Les phoques sont de retour en France »

FRANCE

Les phoques sont de retour en France

Des phoques veaux marins et des phoques gris reviennent sur les côtes françaises, entre le Finistère et le Pas-de-Calais. Ces 2 espèces en avaient disparu au XIXe (19e) siècle, victimes des chasseurs.



100 000 phoques veaux marins peuplent les côtes européennes.

© DR

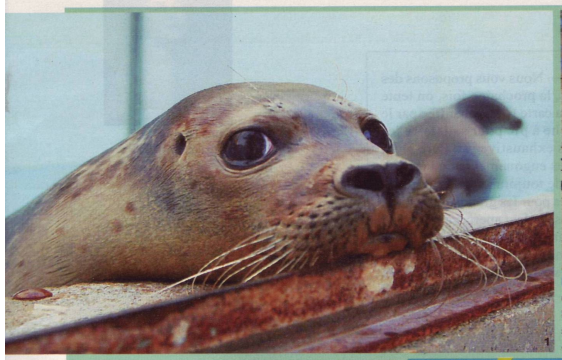
Le littoral français a de nouveaux habitants ! On peut désormais apercevoir des phoques gris et des phoques veaux marins entre le Finistère et le Pas-de-Calais. *« Ces 2 espèces avaient quasiment disparu au XIXe (19e) siècle. Elles étaient victimes des chasseurs, à cause de leur graisse et de leur fourrure »*, explique Michèle Roussel, de Picardie Nature. Depuis les années 1970, leur chasse est interdite et les phoques sont peu à peu revenus.

Se reproduire

« La baie de Somme accueille la plus grosse population de veaux marins. 90 environ se sont même installés de façon permanente. Et ils sont encore plus nombreux, entre août et octobre, car ils viennent se reproduire », affirme la spécialiste.

C. Hallé

Paris Normandie- « Les phoques vont-ils tuer nos pêcheurs »





RESCAPÉ (1 et 2) Gérard Gautier, guide naturaliste, vient d'être alerté : un bébé phoque se meurt sur une plage en baie du Mont-Saint-Michel. Membre du Réseau national d'échouage (RNE[1]), il est habilité à s'occuper de l'orphelin. Le simple promeneur, lui, doit contacter pompiers ou gendarmes : toucher un animal sauvage et protégé est interdit.



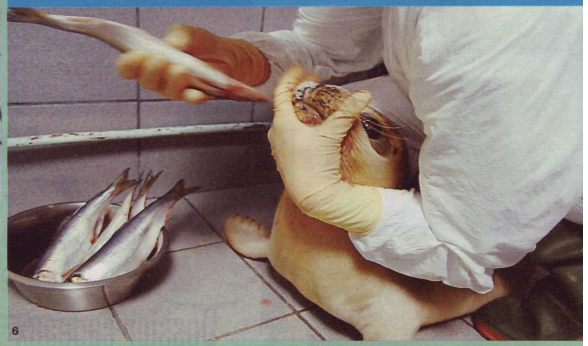
URGENCE (3) Le veau marin est vite mis dans une caisse, son abri durant les deux heures de transport jusqu'au Centre d'hébergement et d'études sur la nature et l'environnement (Chene[2]), près d'Yvetot, en Normandie, où l'on saura s'occuper de lui.

Gégé sauvé des eaux

Trois colonies de phoques prospèrent en France. Chaque année, des nouveau-nés sont accidentellement séparés de leur mère. Un réseau se mobilise alors pour les sauver d'une mort certaine. Comme ici, Gégé...







PREMIERS SOINS (4, 5 et 6) Ce joli bébé – 10,4 kilos ! – est d'abord examiné de la tête aux palmes par un vétérinaire ou un soigneur. Il peut avoir des plaies, souffrir d'ulcère ou de déshydratation au niveau des yeux, être porteur de virus et, pour cela, sera isolé pendant environ deux semaines. Pour survivre, l'animal doit grossir, aussi est-il gavé chaque jour avec des harengs frais. En silence et sans marques d'affection, afin qu'il ne se dénature pas.

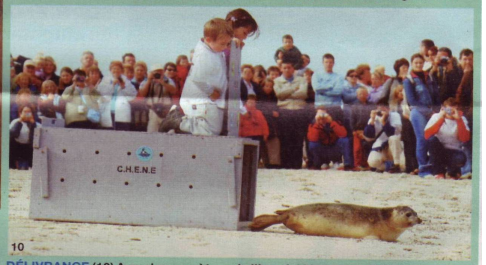


SAUVÉ ! (7) La quarantaine levée, le jeune phoque, baptisé Gégé, a rejoint d'autres rescapés dans le bassin du Chene, doté d'un reposoir imitant un banc de sable. Ses 3 à 4 kilos de harengs quotidiens, désormais, lui sont lancés. Pour retrouver la liberté, il devra peser 40 kilos.



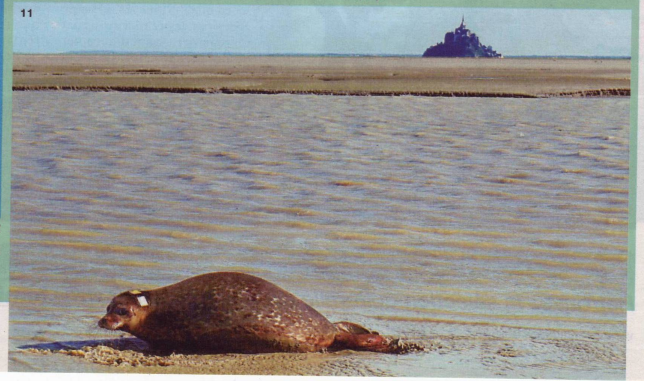
DEPART (8) Trois mois ont passé. Gégé est transporté sur 2 ou 3 km afin d'atteindre un des reposoirs de pleine mer où il rejoindra ses congénères.





FICHÉ (9) Chaque phoque relâché reçoit des repères de couleur vive qui faciliteront son identification durant ses trente années de vie.

DÉLIVRANCE (10) A quelques mètres : la liberté. L'émotion est vive. Parmi la foule, de nombreux donateurs du Chene ont été conviés. Il est vital que ce soit la dernière fois que Gégé côtoie des humains. Le mammifère dit adieu au Mont-Saint-Michel (11).





Suivis par satellite

Pluton, en 2005, avait été relâché en baie de Somme, une balise Argos fixée sur le pelage, permettant pour la première fois de suivre les évolutions d'un phoque dans la Manche. L'expérience se poursuit depuis septembre avec un autre veau marin, Poséidon[3].

1. RNE, rens. au 05 46 44 99 10, que l'animal soit mort ou vivant.
2. Chene, 12, rue du Musée, 76190 Allouville-Bellefosse. Rens. au 02 35 96 06 54.
3. Pour suivre Poséidon : www.chene.asso.fr.

PAR MARC HÉLARY. PHOTOS DIDIER PAZERY.

Chasses disparues

En bateau, aux phoques

La chasse autrefois ne se résumait pas aux oiseaux encore chassables aujourd'hui. Les phoques et veaux marins, mouettes et autres espèces faisaient l'objet d'actions en canot. Récit d'après Ch. de Ryle en avril 1862

La chasse en bateau, dans les passes, dans la baie et la mer, était la plus mouvementée par la variété de gibiers qu'on y rencontrait. Elle tenait sans discontinuer l'esprit du nemrod en éveil : s'il ne tirait pas, il avait du moins toujours le ferme espoir par la vue des bandes de canards, macreuses, courlis, mouettes, pies de mer et mille autres encore qu'il voyait voler dans l'espace. Il était toujours en alerte.

La chasse en bateau vous permettait, sinon de rapporter de nombreuses victimes, le plaisir de voir beaucoup de gibier et d'avoir brûler de nombreuses cartouches. De plus, le lendemain des excursions en mer, vos poumons avaient amassé une hygiénique provision d'air vivifiant. Vous étiez alors ragaillardi prêt à recommencer.



6. Bateau de chasse devant le Crotoy

Les bateaux étaient utilisés pour la chasse au large

On chassait en bateau, de deux façons.

La première consistait à naviguer dans l'estuaire depuis l'arrivée du flot et revenir, au reflux, quand les bancs sont en partie découverts. Le gibier suit les mouvements de la mer, il arrive avec elle et recule avec elle.

La seconde manière, la plus mouvementée et la meilleure, c'était de choisir les marées propices (en mortes eaux habituellement), de partir avant le reflux, d'aller naviguer au large et de rentrer avec la marée suivante.

A cette chasse, le vent d'Est était le meilleur, il amenait abondamment la sauvagine à l'entrée de la baie et le long des bancs. Les autres vents sont beaucoup moins favorables ; le "suroit" dit pluie, le "noroit" donne le gros temps et le vent d'Ouest, des vagues et des grains.

Si dans les excursions, on ne pouvait pas partir avec une brise d'Est, on pouvait quand même risquer la chance en se couvrant en conséquence.

L'hiver, quand au large la mer est démontée, que le vent souffle glacial, le gibier se réfugie et s'abrite dans les anses des rivages. Dans la baie et en marée basse, garanti par les dunes et les bancs, le chasseur se trouve au paradis. C'était alors de nombreux coups de fusil sur les colverts, milouins, siffleurs, pilets, tadornes, souchets et sarcelles. Parfois les cygnes, des bernaches, corsaient le tableau où figuraient aussi des hérons, des foulques, des grues, des cormorans et des eiders.

Plus tard, lorsque la saison devenait plus clémente, on prélevait des tourne-pierres, avocettes, pluviers, courlis, cormorans, rouges de rivière, toutes les variétés de sternes, de chevaliers, de grèbes… sans compter les autres oiseaux qui traversaient l'estuaire.

Les excursionnistes et les baigneurs, snobs ou autres, trouvaient, entre deux parties de cartes, à se divertir en allant tirailler sur les goélands abondants d'août à mars ; les hirondelles de mer de mai à octobre ; les barges, huîtriers-pies et petits échassiers du printemps à l'automne.

Le chasseur de sauvagine se devait d'être matinal, il devait d'abord profiter de l'heure de la marée pour ne pas risquer d'être immobilisé dans les passes et de ne pouvoir gagner le large. Au départ, il était accompagné par la flotille des pêcheurs qui filent en se suivant, laissant une longue traînée de voiles de Saint-Valery à la pointe du Hourdel et du Crotoy à Cayeux-sur-Mer. De plus, des radeaux comportant hommes et femmes s'éparpillaient le long de la côte, pour recueillir les galets entraînés par les courants, maintenus par les "bateleurs" au moyen de longues gaules ferrées.

Quant aux chasseurs, ils suivaient la passe du Nord-Ouest, pour atteindre le large du côté de la pointe, de Saint-Quentin ou de Fort-Mahon, ou, isolés, ils pouvaient chasser tranquillement.

Petites astuces d'époque

Faute d'oiseau démonté, on emportait parfois des bestioles sommairement naturalisées, adaptées à un flotteur, traîné en remorque à l'aide d'une corde ; le moyen était assez pour attirer les sternes.

On tirait aussi ces hirondelles de mer, à l'affût, en espaçant près du bateau ancré sur le sable, à quelques mètres du rivage, les victimes tuées précédemment, en leur donnant une position naturelle.

En doublant les petits promontoires, en inspectant les "criques" des environs, on apercevait près de l'eau de nombreuses avocettes. Ce petit échassier ne séjourne guère longtemps en baie ; il est peu sauvage et était recherché par les naturalistes de l'époque. De nombreux hérons cendrés circulaient régulièrement en baie en été et en automne ; il est difficile de les approcher et ils étaient bien souvent tirés à balle de carabine. On les rencontrait fréquemment surtout dans l'intérieur de l'estuaire, du Hourdel à Morlaix. N'oublions pas surtout cet oiseau (aujourd'hui plus chassable) qui semblait toujours narguer le chasseur et qui ne se laissait approcher que par gros temps : le cormoran. Lorsqu'il n'avait pas été trop souvent poursuivi, il plongeait, et c'est au moment où il se trouvait sous la lame qu'il s'agissait de godiller énergiquement pour augmenter la vitesse du bateau et tâcher de le surprendre au moment où il sortait de l'eau. Après deux ou trois plongeons, il se décidait à prendre son essor.

Tir des marsouins et des phoques

En Baie de Somme et dans ses passages, on trouvait à l'époque à se livrer à un autre sport : c'est le tir sur les marsouins qui s'ébattaient autour du bateau (le marsouin, mammifère cétacé voisin du dauphin. Il suit, bien souvent, les navires). Mais il était très rare de pouvoir s'en emparer car ils coulent à pic lorsqu'ils sont mortellement blessés.

Quant au phoque (mammifère de l'ordre des primipèdes, qui vit surtout près des eaux chaudes), autrefois abondant en Baie de Somme, on le rencontrait en groupes assez nombreux. Lorsqu'un chasseur réussissait à en abattre un, il coulait au fond ; cependant si l'eau n'était pas trop profonde, il était possible de le repêcher. S'il était blessé, il allait mourir et s'échouer sur le sable où il était, à marée basse, recueilli par les pêcheurs.

En 1987, il ne restait que douze phoques en Baie de Somme, contre deux cents ou trois cents au XIXème siècle. Vers 1860, la Cour Impériale les chassait pour le plaisir, ils sont aujourd'hui revenus à plus de 130, ils suivent la marée. Ils se reposent sur les sables, de quatre heures après la haute mer à deux heures après la basse mer. Ils nagent dans les ports (Le Hourdel, Le Crotoy, Saint-Valéry-sur-Somme), entre deux heures avant et deux heures après la haute mer.

La chasse aux phoques par les sauvaginiers du Crotoy d'après CH. De Ryle (avril 1862) donne de nombreux détails sur cette pratique : *"La chasse aux phoques, enfin, procure aux habitants du Crotoy, un plaisir fort rare en France, qu'on ne rencontre même, croyons-nous que dans la Baie de Somme. Le phoque, appelé loup marin par les indigènes, est commun dans ces parages. Mais ce mammifère amphibie a la vue perçante, l'ouïe très fine, et est d'une nature excessivement sauvage, quoi que puissent prétendre les bateleurs qui le montrent dans les foires comme un animal fort civilisé et facile à instruire au point de dire : Papa. Il faut donc, pour le capturer, vaincre bien des obstacles. Les ruses qu'on est obligé de déployer donnent à cette chasse beaucoup d'attraits. L'animal d'ailleurs est par lui-même un coup de fusil magnifique. Sa peau est fort belle et estimée dans l'industrie ; l'huile faite de sa graisse est aussi très recherchée pour différents usages. Je demandais un jour quelle était son utilité à un marin qui en fait commerce. "Cette graisse" me répondit-il "est excellente pour les voitures, les cuirs… celle des jeunes phoques sert à faire de l'huile de foie de morue". Cette naïveté m'en rappelle une autre d'un pêcheur à qui je m'informais du nom des tonnes placées sur la mer pour indiquer les endroits dangereux, et qu'il me dit être des bouées. Entendant mal ce mot, qu'il ne prononçait pas distinctement, je demandai à un de mes compagnons de chasse quelle était son orthographe, et s'il était du masculin ou du féminin. "Mais, répliqua le marin, en fixant sur moi des yeux étonnés "ça n'a pas de sexe, c'est un tonneau". Je reviens à mon sujet. Lorsque les bancs de sable de la baie se découvrent par l'effet du reflux, les phoques viennent s'y reposer, tout en ayant soin de ne pas s'éloigner des courants de plus de cinq à six mètres, pour pouvoir, à la moindre alerte, s'y plonger et gagner la mer. (…) Aussi le chasseur cherche-t-il en général à le découvrir auprès des passages autres que celui où il navigue, et qui sont séparés de lui par une nappe de sable plus ou moins large. S'il en aperçoit, il doit s'armer de patience et mettre en jeu les plus grandes précautions. Il débarque, laissant au matelot qui l'accompagne la garde du canot, et, tel le sauvage qui veut surprendre son ennemi, il se traîne sur le sable en rampant…"*

BAIE DE SOMME • OBSERVATION NATURE

Le phoque Pluton a longé nos côtes

Le seul centre omni-animalier en France participe au sauvetage des phoques qui dérivent sur nos côtes. Pluton le phoque a été relâché en baie. Muni d'une balise, il est placé sous surveillance.

La saison a encore été riche pour le Centre d'hébergement et d'études pour la nature et l'environnement (CHENE) en ce qui concerne le sauvetage des Phoca vitulina, les veaux marins, sur les côtes de la Manche. Le CHENE, unique centre omni-animalier en France, participe depuis quelques années à la sauvegarde des bébés phoques sur les côtes picardes et normandes.

En effet, le centre a reçu huit d'entre eux, dont sept ont été relâchés avec succès. Malheureusement, un décès est venu obscurcir le tableau.

Pression touristique, bêtise humaine ou conditions météo catastrophiques, il arrive fréquemment que peu de temps après leur naissance, des bébés phoques soient abandonnés par leur mère ou qu'elle ne les retrouve pas. Heureusement les "anges gardiens" du CHENE veillent et réussissent à les récupérer à temps pour les soigner.

On balise les phoques en Normandie

Cette année, un projet a été lancé pour la recherche sur la réhabilitation des phoques veaux marins dans leur milieu naturel après un séjour de quelques mois dans le centre de sauvegarde de la faune sauvage à Allouville-Bellefosse, près d'Yvetot. Mené en collaboration avec le LBEM (laboratoire de biologie et d'environnement marins) de La Rochelle, le projet a pu émerger grâce au soutien financier de la Région et du Département et devrait se poursuivre encore pour trois années supplémentaires.

Les équipes posent des balises sur les phoques n'ayant pas séjourné dans un centre de soins et établissent ensuite des comparaisons des différentes données entre les phoques provenant d'un centre de soins et ceux qui n'ont jamais été en contact avec l'homme.

Le 27 octobre dernier en baie de Somme, a eu lieu le lâcher de Pluton, le premier phoque gris hébergé au CHENE. Il était muni d'une balise satellite Argos.

Pluton est passé près de chez vous

Une fois Pluton remis sur "nageoires", la pose de sa balise s'est faite sans problème et permettra d'enrichir nos connaissances sur l'espèce en suivant ses localisations. Collée au poil de l'animal au niveau de la nuque, cette balise se détachera naturellement avec la mue. En attendant, elle permet un tracé précis de ses déplacements.

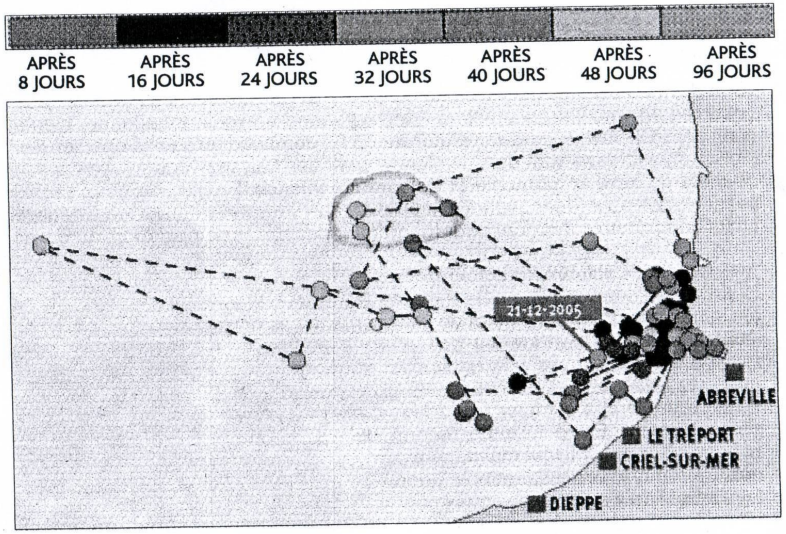
Ainsi, Pluton a peu bougé si ce n'est début décembre où il s'est éloigné à près de deux cents kilomètres des côtes (voir la carte).

Ce qu'il faut dorénavant espérer, c'est que Pluton ne se sépare pas trop tôt de sa balise (qui a une durée de vie de près de six mois) pour que l'on puisse continuer à suivre son voyage sur les côtes de la Manche…

J. V.



Pluton le phoque a été relâché en Baie de Somme le 27 octobre dernier, muni d'une balise argos (comme les navigateurs solitaires)



Pas à Pas

Les localisations exactes du phoque ont pu être connues grâce à la balise Argos installée sur son poil. Ainsi, à part quelques escapades du côté de Dieppe, et un petit voyage au large, Pluton est généralement resté en Baie de Somme, où il avait été lâché le 27 octobre et où il est revenu vers le 21 décembre.

Le journal d'Abbeville – 11 janvier - « Le phoque Pluton longé nos côtes »